

SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable)  
de droit français

OPCVM relevant de la  
Directive 2009/65 CE

# OFI INVEST PATRIMOINE

## Rapport annuel au 30 septembre 2024

Commercialisateur : **OFI INVEST AM - ABEILLE VIE**

Société de Gestion par délégation : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **PricewaterhouseCoopers Audit**



**Ofi invest Asset Management**

Siège social : 22 Rue Vernier - 75017 Paris

Société Anonyme à Conseil d'Administration

au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342

**ofi invest**  
Asset Management

## **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **Président-directeur général**

Monsieur Jean-François FOSSÉ

### **Administrateurs**

Monsieur Jean-François FOSSÉ

ABEILLE VIE, représentée par Monsieur Yoni KRIEF

ABEILLE ASSURANCES HOLDING, représentée par Monsieur Stanislas GOIRAND

Monsieur André PETIT

### **COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, représenté par Madame Raphaëlle ALEZRA CABESSA

## CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

### Dénomination

Ofi Invest Patrimoine

Adresse du siège social : 22, rue Vernier - 75017 Paris - France

### Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable (ci-après la « SICAV »).

### Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, l'actionnaire est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller.

Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau de l'actionnaire.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC.

Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et l'actionnaire est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

### Synthèse de l'offre de gestion

Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de l'action	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
	Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
FR0000291536	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	15 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance vie.	Pas de minimum	Pas de minimum

## Objectif de gestion

La SICAV a pour objectif de rechercher, sur la durée de placement recommandée supérieure à 2 ans, une performance au moyen d'une gestion discrétionnaire et équilibrée de l'allocation entre les marchés d'actions internationaux et les marchés de taux européens en se comparant à l'indice composite suivant : 25% MSCI World Index (indice actions international) ; 25% EuroStoxx® (indice actions zone euro) et 50% JPM Europe (indice représentatif des emprunts gouvernementaux européens de toutes maturités).

## Indicateur de référence

Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de la SICAV ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois à titre indicatif, la performance de la SICAV pourra être comparée à celle de l'indice composite suivant :

- 25% MSCI World Index (cours de clôture, dividendes réinvestis) : Cet indice est un indice action constitué des actions de grande capitalisation des pays développés, libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par la société MSCI ;
- 25% EUROSTOXX® (cours de clôture, dividendes réinvestis) : cet indice actions est composé des principales capitalisations de la zone Euro, libellé en euro, présentes dans l'indice STOXX® Europe 600. Il est calculé quotidiennement et publié par la société STOXX Limited ;
- 50% JPM Europe (cours de clôture, coupons réinvestis) : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux européens de toutes maturités. Il est calculé quotidiennement et publié par la société JP Morgan.

La SICAV est gérée de façon active. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différents de celles de la composition de l'indicateur de référence.

## Stratégie d'investissement

### **Stratégie utilisée :**

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille pourra être exposé en totalité sur les marchés d'actions et/ou de taux de toutes zones géographiques ainsi que, dans la limite de 10% de l'actif net, de pays émergents.

Ainsi, le portefeuille pourra être exposé entre 0% et 100% de son actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou au droit de vote de sociétés. Le portefeuille pourra également être exposé entre 0% et 100% de son actif net en titre de créance et instruments du marché monétaire.

Si l'allocation d'actifs de la SICAV a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celles des obligations, le gestionnaire pourra donc librement surpondérer, en fonction de son anticipation, l'une ou l'autre des catégories.

Le processus d'investissement est conduit en utilisant les critères qualitatifs et quantitatifs de la façon suivante :

#### Poche « actions » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire surpondèrera ou sous-pondèrera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices inclus dans l'indicateur de référence ;
- Puis les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

#### Poche « taux » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- Sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres.

La fourchette de sensibilité de la SICAV sera comprise entre 0 et +8.

Les allocations sont revues périodiquement par le gestionnaire.

Le portefeuille de la SICAV pourra être investi, dans la limite de 50% de l'actif net, en parts et actions d'OPC.

S'agissant des OPC, ils seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

L'exposition du portefeuille de la SICAV pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

La SICAV est exposée au risque de change dans la limite de 100 % de son actif net.

La SICAV ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, la SICAV est dite « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

#### **Les actifs hors dérivés intégrés :**

##### **❖ *Actions et titres donnant accès au capital :***

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou au droit de vote de sociétés. Les titres détenus seront libellés en toutes devises, et dans la limite de 10% de l'actif net en devises de pays émergents.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou au droit de vote de sociétés, est de 50% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques. Les émetteurs pourront relever de toutes capitalisations, de toutes zones géographiques et dans la limite de 10% l'actif net, de pays émergents.

#### ❖ *Titres de créance et instruments du marché monétaire :*

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire. Les titres détenus seront libellés en toutes devises, et dans la limite de 10% de l'actif net en devises de pays émergents.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et instruments du marché monétaire, est de 50% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variable
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations callables
- Obligations puttables
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Titres de créance négociables
- EMTN non structurés
- Titres participatifs
- Titres subordonnés
- Bons du trésor

Les émetteurs sélectionnés relèveront de toutes zones géographiques et, dans la limite de 10% de l'actif net, de pays émergents. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé.

Les titres pourront relever de toutes notations. La SICAV pourra investir dans la limite de 100% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des actionnaires et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

❖ **Actions et parts d'OPC :**

Le portefeuille pourra investir jusqu'à 50% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	50%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

\* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

La SICAV pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

**Les instruments dérivés**

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, la SICAV est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché

Les instruments intégrant des dérivés :

La SICAV pourra détenir les titres intégrant des dérivés dans les conditions définies ci-après :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Obligations contingentes convertibles
- Credit Link Notes
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises,
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts :

La SICAV ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.



### **Les emprunts d'espèces :**

La SICAV pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

### **Les acquisitions et cessions temporaires de titres :**

La SICAV n'aura pas recours à ce type d'opérations.

### **Effet de levier maximum :**

Le niveau d'exposition consolidé de la SICAV, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300% de l'actif net (levier brut), et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

### **Contreparties utilisées :**

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com).

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de la SICAV, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement de la SICAV.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, la SICAV supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative de la SICAV peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

### **Garanties financières :**

Dans le cadre de ces opérations, la SICAV peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par la SICAV seront conservées par le dépositaire.

### **Profil de risque**

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements de la SICAV, les risques pour l'actionnaire sont les suivants :

### **Risques principaux :**

#### **Risque de perte en capital**

La SICAV ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

### Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que la SICAV ne soit pas investie à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

### Risque actions

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de la SICAV est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, la SICAV pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la SICAV investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

### Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de la SICAV. A titre d'exemple, pour une SICAV ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de la SICAV.

### Risque de change

Etant donné que la SICAV peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, l'actionnaire pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

### Risque de crédit

La valeur liquidative de la SICAV baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

### Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de la SICAV. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment la SICAV aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

### Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement)

La SICAV peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

### Risque lié à l'investissement en obligations convertibles

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative de la SICAV pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

### Risque lié aux produits dérivés

Dans la mesure où le fonds peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le fonds est exposé.

### Risque de contrepartie

L'actionnaire est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

### Risque de liquidité

La SICAV est susceptible d'investir sur des titres peu liquides du fait de l'émetteur, du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts de la SICAV, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

### Risques en matière de durabilité

La SICAV est exposée à des risques en matière de durabilité. En cas de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

### Risques accessoires :

#### Risques liés aux pays émergents

La SICAV peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes de la SICAV. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

### **Garantie ou protection**

La SICAV ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

### **Durée de placement recommandée**

Supérieure à deux ans.

## CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

08/11/2023 :

- Mise en place d'un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») avec un seuil de déclenchement de 5%.
- Changement de l'heure de centralisation (« cut-off ») des ordres de souscription et de rachat qui est désormais fixée à 12h00 le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative.

01/02/2024 :

- Mise à jour des Statuts (« Gates »).

## CHANGEMENT(S) À VENIR

Néant.

## AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

### **Ofi Invest Asset Management**

Service juridique

Siège social : 22, rue Vernier - 75017 Paris (France)

Courriel : [ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com](mailto:ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com)

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément aux dispositions de la loi et de nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre Société au cours de l'exercice social et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 30 septembre 2024.

### Contexte économique et financier

« La route vers une sortie de l'inflation sera longue, voire cahoteuse ». Voici ce qu'avait déclaré Jérôme Powell il y a un peu plus d'un an. Comme prévu, la désinflation<sup>1</sup> a continué son chemin au cours des douze derniers mois et devrait tendre progressivement vers la cible des 2%. Elle est de 2,5% aux États-Unis et de 1,8% dans la zone euro, permettant de passer en dessous de l'objectif de 2%. La baisse des prix de l'énergie, le recul de l'inflation<sup>2</sup> alimentaire et la désinflation des biens ont, jusqu'à présent, joué un rôle majeur dans la normalisation de cette inflation. Même si l'inflation des services reste encore rigide et si le marché de l'emploi américain est encore surveillé de près, les banques centrales se sont résolument tournées vers un assouplissement monétaire de part et d'autre de l'Atlantique.

Durant cette première moitié de l'année 2024, la trajectoire des taux d'intérêt a continué d'alimenter les débats. Après des hausses historiques et face à une économie qui commençait à ralentir, les investisseurs envisageaient de nombreuses baisses de taux. Aux États-Unis, en raison d'une désinflation qui a connu un coup d'arrêt et d'une économie toujours (trop) résiliente, la Fed a repoussé significativement sa première baisse de taux. Aujourd'hui, dans un contexte de ralentissement de l'inflation et d'un essoufflement de l'économie, notamment sur le marché du travail, la Réserve Fédérale a engagé son cycle d'assouplissement monétaire et a baissé ses taux de 50 points de base le 18 septembre dernier.

La Banque Centrale Européenne a de son côté réduit une première fois son taux directeur de 25 points de base le 6 juin dernier et une seconde fois, également de 25 points de base, le 12 septembre dernier. Christine Lagarde a rappelé que les décisions futures resteront fortement dépendantes des données économiques et garde une certaine prudence sur le chemin à emprunter pour assouplir la politique monétaire.

Du côté de l'Empire du Milieu, nous avons assisté à une spirale déflationniste inextricable sans soutien massif depuis juillet 2023. La chute de l'immobilier pèse sur la confiance des ménages qui ne consomment pas assez alors que l'industrie est en surcapacité et que les exportations du pays sont limitées par le contexte géopolitique. Dans ces conditions, l'objectif de 5% de croissance pour cette année, réaffirmé par le Président Xi récemment, devenait de plus en plus improbable. Le gouvernement chinois a donc mis en place un plan de relance sur la fin du mois de septembre couvrant plusieurs domaines : mesures monétaires, budgétaires, financières mais également des soutiens aux secteurs bancaire et immobilier.

### Taux d'intérêt :

Aux États-Unis, les taux à 10 ans ont augmenté au début de l'exercice, atteignant 5% en octobre 2023. On a observé une tendance similaire sur les taux européens, le taux allemand à 10 ans ayant frôlé les 3% au début de l'hiver. Par la suite, le marché obligataire a navigué au gré des réajustements du nombre de baisses de taux anticipées par le marché. Aux États-Unis, le rendement du Bon du Trésor à 10 ans a cédé le mois dernier 12,1 points de base, à 3,782% alors que la Fed a engagé son cycle d'assouplissement monétaire après son resserrement le plus important depuis des années. En zone euro, le taux à 10 ans allemand se stabilise autour de 2,10% en septembre.

<sup>1</sup> Diminution du taux d'inflation (c'est-à-dire un ralentissement du rythme d'inflation).

<sup>2</sup> L'inflation totale est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix.

De son côté, le taux à 10 ans français, chahuté à la suite des aléas politiques constatés sur le mois de juin, s'est stabilisé durant l'été pour atterrir autour de 2,8%. L'écart de taux (spread) entre la dette française et allemande à 10 ans est lui passé de 56 à 80 points de base sur la période. A la fin du mois, le taux d'emprunt de la France à 10 ans a même dépassé brièvement celui de l'Espagne, une première depuis 2007.

#### Crédit :

Les obligations d'entreprise ont logiquement été impactées par la remontée des taux, notamment au début de l'année 2024. Cependant, le segment des obligations d'entreprise a su profiter d'un portage<sup>3</sup> attractif. On constate au cours de l'exercice que les primes de risque sur les entreprises de la zone euro se sont progressivement réduites. Cette compression des spreads<sup>4</sup> a fortement profité aux obligations d'entreprise. Le crédit spéculatif à haut rendement<sup>5</sup> a tenu le haut de l'affiche avec des performances supérieures à 13%\* (indice Bloomberg Barclays European High Yield) sur l'exercice. L'appétit pour le risque a été alimenté par les baisses des taux des grandes banques centrales. Le segment des obligations de bonne qualité (Investment Grade<sup>5</sup>) plus sensible aux hausses de taux, reste un peu plus en retrait, mais affiche tout de même une performance de plus de 9%\* sur les douze derniers mois dans la zone euro.

#### Actions :

Sur l'exercice, les actions se sont globalement très bien comportées. On note malgré tout de fortes divergences entre les différents marchés, notamment au sein des marchés développés. Les grandes capitalisations technologiques affichent des performances sans commune mesure avec les petites capitalisations industrielles. Aux États-Unis, la consommation des ménages n'a pas montré de signe d'essoufflement et a soutenu la croissance tout au long de l'année 2023. En parallèle, le secteur technologique, et principalement l'avènement de l'intelligence artificielle générative, a propulsé les indices à la hausse, entraînant le Nasdaq américain vers une nouvelle série de records. Même si les risques de récession aux Etats-Unis sont venus raviver les craintes ces derniers jours, les performances sur l'année restent très solides avec plus de 36,35%\* sur un an pour le S&P 500 Total Return.

Les marchés actions européens se sont eux aussi bien comportés sur la période. Néanmoins, les actions européennes se sont repliées fin juin, pénalisées par le retour du risque politique sur le Vieux Continent. Les inquiétudes suscitées par la décision inattendue du président français Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée nationale ont logiquement pesé sur les valeurs françaises. L'Eurostoxx 50 réalise une performance de plus de 22,75%\* (dividendes réinvestis) contre 10,37%\* pour le CAC 40.

Au Japon, bien que les conditions de marchés se soient depuis stabilisées, le marché japonais a connu un krach historique pendant la période estivale en raison principalement des ajustements de politique monétaire de la Banque Centrale du Japon (BoJ) et la rapide appréciation du yen face au dollar américain. Le principal indice boursier japonais, le Topix, a finalement clôturé le mois de septembre 2024 avec une performance de 16,41%\* sur 1 an glissant.

Quant à la Chine, à la suite des annonces concernant les mesures pour relancer son économie, les marchés boursiers chinois se sont littéralement envolés à la fin du mois de septembre : le principal indice chinois, le Hong Kong Hang Seng (HCI) a dépassé les 24%\* de performance sur 1 an glissant.

---

<sup>3</sup> Le portage d'une obligation correspond au taux de rendement d'une obligation, si elle est détenue jusqu'à son échéance et si elle n'est pas confrontée à un défaut.

<sup>4</sup> Le spread de crédit désigne la prime de risque, où l'écart entre les rendements des obligations d'entreprises et les emprunts d'Etats de mêmes caractéristiques.

<sup>5</sup> On oppose les obligations spéculatives à haut rendement (High Yield) aux obligations de qualité (Investment Grade). Les obligations spéculatives à haut rendement sont des obligations d'entreprises émises par des sociétés ayant reçu d'une agence de notation une note de crédit inférieure ou égale à BB+. Elles sont considérées comme ayant un risque de crédit supérieur aux obligations « Investment Grade ».

\* NB : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 30 septembre 2024.

## Politique de gestion

### **Politique d'allocation :**

Sur l'exercice, nous avons piloté dynamiquement les sensibilités taux et actions, au travers de futures sur les indices Eurostoxx 50 et S&P 500 d'une part, et sur le Bund et le Treasury 10Y d'autre part.

Sur le dernier trimestre 2023, l'exposition actions a été progressivement allégée passant de 5% à 3%, avec une nette préférence sur les US, en raison de la dynamique économique de cette zone. A l'inverse, nous étions légèrement sous-sensibles sur les taux, mais en étant sous-exposés sur les taux US et à l'inverse plutôt surexposés sur les taux, donc plutôt positionnés à l'écartement de taux entre les deux zones, reflet du différentiel économique anticipé.

L'exposition actions dans les mois suivants, jusqu'à fin juillet, a été repondérée entre 5% et 10%, à l'exception du mois de février, où nous sommes restés prudemment peu exposés. La répartition a été toujours plutôt en faveur des actions américaines. A partir de juillet, des signaux contrariants nous incitent à la prudence, et nous privilégions une approche optionnelle à base de puts dans un premier temps, débouclés avec profit en août et arbitrés en faveur de calls, destinés à profiter d'un potentiel rebond.

Jusqu'en mai 2024, la SICAV a été essentiellement en surexposition taux avec une contribution malgré tout relativement limitée à 0,2 an maximum, construite principalement sur la zone euro. Après deux mois de sous-exposition, du fait d'un momentum plus défavorable, nous renforçons en août et septembre de nouveau de la duration, dans un contexte de début de baisses de taux des principales banques centrales. La duration est de +0,5 an à fin septembre, dont 0,2 sur les US et 0,3 sur la zone euro.

### **Poche actions :**

Le portefeuille a réussi à naviguer à travers cet environnement de marché compliqué et a surperformé son indice de référence. L'attribution de performance repose presque essentiellement sur la sélection de valeurs. En effet, et conformément à notre stratégie, l'allocation sectorielle et les choix sectoriels du portefeuille ont entraîné des variations modestes de la performance relative au cours de l'exercice. A un niveau plus granulaire, on peut toutefois noter que la sous-pondération du secteur automobile et la surpondération du secteur de la distribution spécialisée ont profité à la performance du portefeuille. Au niveau de la sélection de valeurs, souvent dénommée « stock-picking », le portefeuille a bénéficié de ses positions dans la santé (absence de Bayer, et surpondérations des titres Novo Nordisk, Essilor-Luxottica, Fresenius SE), dans les médias (Wolters Kluwer et Publicis), dans l'industrie (Prysmian, Schneider), dans les financières (Unicredit, Munich Re). Il a aussi souffert de certaines positions dans les Telecoms (sous-pondération de Deutsche Telekom), mais les contributions positives ont dominé de sorte que le "stock-picking" a constitué le moteur clé de la performance de la stratégie mise en œuvre dans le portefeuille. Au cours de l'exercice, les mouvements significatifs ont concerné les titres suivants : ajouts d'Intesa San Paolo, Aena, Commerzbank ; accroissements de Safran, ASML, Hermès, réductions de Deutsche Telekom, LVMH, ING Groep, Thalès; et, sorties de Neste Oyj, MTU Aero, Pernod Ricard.

### **Poche taux :**

Le marché des taux a connu deux grandes phases en 2024 avec un premier semestre marqué par des chiffres économiques et d'inflation plus importants qu'attendus notamment aux Etats-Unis où l'économie a mis du temps à refroidir. Les taux en zone euro ont suivi les taux américains sur cette période avec le taux 10 ans allemand augmentant de 0.60% de janvier à juin.

Puis durant l'été, les chiffres de l'emploi aux Etats-Unis sont enfin sortis en dessous des attentes pointant un ralentissement des créations d'emploi et d'une montée du taux de chômage (même si ce dernier reste sur des niveaux historiquement bas). Au même moment, l'inflation en zone euro a fortement baissé permettant à la Banque Centrale Européenne (BCE) d'entamer son cycle de baisse de taux en juin.

La Réserve fédérale (Fed) suivra 3 mois plus tard avec une première baisse agressive (0.50%) de son taux directeur. Dans ce contexte les taux longs ont fortement baissé terminant autour des 2% en septembre.

Dans le portefeuille nous avons progressivement augmenté la sensibilité aux taux d'intérêt durant le premier semestre de l'année à mesure que ces derniers augmentaient en privilégiant les maturités inférieures à 7 ans. Nous avons ensuite coupé notre sur-sensibilité en août en allant même à temporairement implémenter une position de sous-sensibilité aux taux, la baisse de l'été nous paraissant trop importante. Nous avons également profité de la baisse des anticipations d'inflation durant l'été pour ajouter des stratégies receveuses d'inflation qui devrait protéger le portefeuille si les banques centrales baissaient leur taux trop rapidement sans permettre ainsi à l'inflation d'atteindre la cible des 2%.

Côté pays, nous avons une préférence pour la France qui bénéficie aujourd'hui de valorisations attractives depuis le début de la crise politique qu'elle traverse (et dont le risque de dégradation est selon nous déjà dans les prix de marché) ainsi que l'Espagne dont la dynamique économique et fiscal est favorable.

## Performances

Sur la période, la performance de la SICAV a été de 17,37% contre 15,77% pour son indice composite (25% MSCI World Index : indice actions international + 25% EuroStoxx® : indice actions zone euro + 50% JPM Europe : indice représentatif des emprunts gouvernementaux européens de toutes maturités).

Ptf Libellé	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
OFI INVEST PATRIMOINE ACTION C/D	FR0000291536	29/09/2023	30/09/2024	17,37%	15,77%	75,70 €	88,30 €

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.*

## Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais)	
				ACQUISITIONS	CESSIONS
OFI INVEST PATRIMOINE	OPC	FR001400KPZ3	OFI INV ESG LIQUIDIT PART I	22 180 628,19	22 205 643,58
OFI INVEST PATRIMOINE	OPC	FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMERIQUE PART I		6 755 382,52
OFI INVEST PATRIMOINE	OBLIGATIONS	DE0001141869	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 13% 15/10/2027	3 699 528,00	
OFI INVEST PATRIMOINE	OBLIGATIONS	FR0014001N38	FRENCH REPUBLIC 0.10% i 25/07/2031	3 649 101,53	
OFI INVEST PATRIMOINE	OBLIGATIONS	SK4000017380	SLOVAK REPUBLIC 0.125% 17/06/2027	3 473 580,20	3 558 529,60
OFI INVEST PATRIMOINE	OBLIGATIONS	IT0004735152	ITALY i 3.10% 15/09/2026	3 276 569,62	3 298 109,26
OFI INVEST PATRIMOINE	OBLIGATIONS	FR0013451507	FRANCE 0% 25/11/2029	2 582 522,80	3 144 501,50
OFI INVEST PATRIMOINE	OPC	FR0010969550	OFI INVEST YIELD CURVE ABSOLUTE RETURN PART R	2 907 849,98	
OFI INVEST PATRIMOINE	OBLIGATIONS	FR001400FKA7	BPIFRANCE SACA 2.875% 25/11/2029		2 760 324,00
OFI INVEST PATRIMOINE	OPC	FR0010815589	OFI INVEST ISR MONETAIRE PART I	2 686 991,52	2 690 890,88



## INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

### Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site Internet à l'adresse suivante : [https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-engagement\\_actionnarial-et-de-vote.pdf](https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-engagement_actionnarial-et-de-vote.pdf). Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf>

### Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

### Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

### Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du ratio du risque global de la SICAV sur les instruments financiers est celle de la méthode du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

## Informations relatives à l'ESMA

### Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

### Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- **Change :** 336 636 euros
- Taux : Pas de position au 30/09/2024
- Crédit : Pas de position au 30/09/2024
- Actions – CFD : Pas de position au 30/09/2024
- Commodities : Pas de position au 30/09/2024

### Les contrats financiers (dérivés listés) :

- **Futures :** 27 028 414 euros
- **Options :** 1 161 179 euros

### Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- CREDIT AGRICOLE CIB
- BNP PARIBAS PARIS
- GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE
- SOCIETE GENERALE

## Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2024, la SICAV Ofi Invest Patrimoine n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

### Procédure de récupération des retenues à la source

Dans plusieurs pays de l'Union Européenne, les dividendes payés par les sociétés ne sont pas imposés de façon similaire si les dividendes sont versés à des entités domestiques ou étrangères.

Ainsi lorsque les dividendes sont versés à une entité étrangère, ces dernières subissent parfois une retenue à la source entraînant une divergence de traitement fiscal portant atteinte à la libre circulation des capitaux, et donc au droit de l'Union Européenne.

Plusieurs décisions de la Cour de Justice de l'Union Européenne et du Conseil d'Etat ayant été prises en faveur des résidents étrangers, la société de gestion prévoit de procéder à des demandes de remboursement de la retenue à la source payée sur les dividendes perçus de sociétés étrangères pour les fonds domiciliés en France lorsque les perspectives de remboursement des retenues à la source peuvent être estimées comme favorables aux fonds concernés.

S'agissant de procédures de réclamations auprès des autorités fiscales concernées, le résultat de ces procédures est aléatoire.

Le remboursement susceptible d'être obtenu in fine est incertain tant dans son montant en principal et le cas échéant en intérêts qu'en terme de délai.

En ce qui concerne la SICAV Ofi Invest Patrimoine, le montant des remboursements perçus au cours de l'exercice représente **40 677,49 euros**, soit **0,034%** de l'actif net de la SICAV.

## Informations relatives aux rémunérations

### Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci.

Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

### Partie quantitative :

#### **Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :**

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 339 personnes (\*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2023 s'est élevé à 39 623 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2023 : 29 399 000 euros, soit 74% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2023 : 10 224 000 euros (\*\*), soit 26% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2023.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2023, 2 395 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2023), 12 132 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 64 personnes au 31 décembre 2023).

(\* Effectif présent au 31 décembre 2023)

(\*\* Bonus 2023 versé en février 2024)

### Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les SICAV catégorisées « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

La SICAV Ofi Invest Patrimoine n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons que la SICAV Ofi Invest Patrimoine ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans cette SICAV ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

## **RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE PRIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-37 DU CODE DE COMMERCE**

Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Aucune convention visée aux articles 225-38 et 225-39 du Code de commerce n'a été conclue au cours des exercices antérieurs dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

### **Situation des mandats**

#### **Point sur les mandats des membres du conseil d'administration**

Il est rappelé que le conseil d'administration du 21 novembre 2023 a pris acte du changement de représentant permanent de l'administrateur ABEILLE ASSURANCES HOLDING, anciennement représentée par Monsieur Giorgio GIORDANI, en faveur de Monsieur Stanislas GOIRAND.

Ainsi, le conseil d'administration se compose de 4 membres, à savoir :

Monsieur Jean-François FOSSÉ	Président-directeur général
ABEILLE VIE, représentée par Monsieur Yoni KRIEF	Administrateur
ABEILLE ASSURANCES HOLDING, représentée par Monsieur Stanislas GOIRAND	Administrateur
Monsieur André PETIT	Administrateur

Le renouvellement des mandats de tous les membres devra intervenir au cours des années 2025, 2026 et 2029.

### **Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux**

#### **Monsieur Jean-François FOSSÉ**

- [Président-directeur général et administrateur de la SICAV OFI INVEST PATRIMOINE](#)
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST ACTIONS BRITANNIA
- [Président-directeur général et administrateur de la SICAV OFI INVEST EUROPE](#)

#### **Monsieur Yoni KRIEF**

- [Représentant permanent d'ABEILLE VIE, Administrateur de la SICAV OFI INVEST PATRIMOINE](#)
- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, Administrateur de la SICAV AFER-SFER

#### **Monsieur Stanislas GOIRAND**

- [Représentant permanent d'ABEILLE ASSURANCES HOLDING, administrateur de la SICAV OFI INVEST PATRIMOINE](#)
- Représentant permanent d'ABEILLE ASSURANCES HOLDING dans la SICAV OFI INVEST DIVERSIFIE
- Représentant permanent d'ABEILLE IARD & SANTE, administrateur de la SICAV OFI INVEST ACTIONS IMMO EURO
- Président du Conseil d'administration, administrateur de la SICAV SIRIUS
- Membre du Conseil de surveillance de la SA UZES GESTION

## Monsieur André PETIT

- Administrateur de la SICAV OFI INVEST PATRIMOINE
- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, administrateur de la SICAV OFI INVEST OBLIREA EURO
- Président-directeur général et administrateur de la SICAV OFI INVEST ACTIONS BRITANNIA
- Représentant permanent d'ABEILLE ASSURANCES HOLDING, administrateur de la SICAV OFI INVEST EUROPE
- Représentant permanent d'ABEILLE IARD & SANTE, administrateur de la SICAV OFI INVEST RENDEMENT EUROPE
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST DEVELOPPEMENT
- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, administrateur de la SICAV OFI INVEST DIVERSIFIE
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST VALEURS FRANCAISES
- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, administrateur de la SICAV OFI INVEST ACTIONS IMMO EURO
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL

## Répartition des rémunérations allouées

Il a été décidé de ne pas allouer de rémunération aux administrateurs au titre de l'exercice 2023-2024. Cette décision sera soumise au vote des actionnaires lors de la prochaine assemblée.

## Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires en cas d'augmentation de capital en application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de Commerce.

Sans objet pour les SICAV.

## Modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L.225-51-1 du Code de Commerce.

Le conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.



**OFI INVEST PATRIMOINE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 septembre 2024**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 septembre 2024**

**OFI INVEST PATRIMOINE**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT  
22, rue Vernier  
75017 PARIS

Aux actionnaires,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable OFI INVEST PATRIMOINE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/09/2023 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.





OFI INVEST PATRIMOINE

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

### ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

*Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.*

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.01.21 10:14:50 +0100



## Bilan Actif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	-
<b>Titres financiers</b>	<b>119 144 120,59</b>
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>29 082 706,18</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	29 082 706,18
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>51 856 533,37</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	51 856 533,37
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Titres de créances (D)</b>	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>37 711 186,22</b>
OPCVM	37 711 186,22
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
<b>Dépôts (F)</b>	-
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>493 694,82</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
<b>Prêts (I)</b>	-
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	-
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>119 144 120,59</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>1 149 843,85</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>364 187,74</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)</b>	<b>1 514 031,59</b>
<b>Total Actif I+II</b>	<b>120 658 152,18</b>

(\*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

## Bilan Passif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	81 024 820,23
Report à nouveau sur revenu net	9 068,05
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	20 564 780,06
Résultat net de l'exercice	17 667 540,99
<b>Capitaux propres</b>	<b>119 266 209,33</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	<b>-</b>
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>119 266 209,33</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>-</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>438 409,61</b>
<b>Emprunts (C)</b>	<b>-</b>
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	<b>-</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D</b>	<b>438 409,61</b>
<b>Autres passifs :</b>	
<b>Dettes et comptes d'ajustement passifs</b>	<b>82 106,28</b>
<b>Concours bancaires</b>	<b>871 426,96</b>
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>953 533,24</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>120 658 152,18</b>

(\*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

## Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières</b>	
Produits sur actions	931 462,34
Produits sur obligations	970 512,95
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	44 880,22
<b>Sous-total Produits sur opérations financières</b>	<b>1 946 855,51</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-18 770,83
<b>Sous-total Charges sur opérations financières</b>	<b>-18 770,83</b>
<b>Total Revenus financiers nets (A)</b>	<b>1 928 084,68</b>
<b>Autres produits :</b>	<b>-</b>
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
<b>Autres charges :</b>	<b>-1 003 772,52</b>
Frais de gestion de la société de gestion	-1 003 772,52
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
<b>Sous-total Autres produits et Autres charges (B)</b>	<b>-1 003 772,52</b>
<b>Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B</b>	<b>924 312,16</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-62 615,78</b>
<b>Sous-total Revenus nets I = C+D</b>	<b>861 696,38</b>

## Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros (suite)

	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus et moins-values réalisées	8 031 295,48
Frais de transactions externes et frais de cession	-91 291,56
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
<b>Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>7 940 003,92</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-602 128,54</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F</b>	<b>7 337 875,38</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	10 602 529,80
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	8 624,74
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
<b>Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)</b>	<b>10 611 154,54</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-1 143 185,31</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H</b>	<b>9 467 969,23</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K</b>	<b>-</b>
<b>Impôt sur le résultat V</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>17 667 540,99</b>

## ANNEXE

### Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
<b>Actif net</b>					
en EUR	119 266 209,33	121 905 758,13	133 864 557,61	185 041 040,20	180 312 321,98
<b>Nombre de titres</b>					
Actions	1 350 689,0000	1 610 185,0000	1 895 786,0000	2 201 730,0000	2 407 603,0000
<b>Valeur liquidative unitaire</b>					
en EUR	88,30	75,70	70,61	84,04	74,89
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>					
en EUR	0,32	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)</b>					
en EUR	0,64	0,49	0,36	0,30	0,25
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>					
en EUR	-	-	-	0,04	0,05
<b>Capitalisation unitaire</b>					
en EUR	-	-	-	-	-



## RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille pourra être exposé en totalité sur les marchés d'actions et/ou de taux de toutes zones géographiques ainsi que, dans la limite de 10% de l'actif net, de pays émergents.

Ainsi, le portefeuille pourra être exposé entre 0% et 100% de son actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou au droit de vote de sociétés. Le portefeuille pourra également être exposé entre 0% et 100% de son actif net en titre de créance et instruments du marché monétaire.

Si l'allocation d'actifs de la SICAV a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celles des obligations, le gestionnaire pourra donc librement surpondérer, en fonction de son anticipation, l'une ou l'autre des catégories.

Le processus d'investissement est conduit en utilisant les critères qualitatifs et quantitatifs de la façon suivante :

### Poche « actions » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire surpondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices inclus dans l'indicateur de référence ;
- Puis les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

### Poche « taux » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- Sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres.

La fourchette de sensibilité de la SICAV sera comprise entre 0 et +8.

Les allocations sont revues périodiquement par le gestionnaire.

Le portefeuille de la SICAV pourra être investi, dans la limite de 50% de l'actif net, en parts et actions d'OPC.

S'agissant des OPC, ils seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

L'exposition du portefeuille de la SICAV pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

La SICAV est exposée au risque de change dans la limite de 100 % de son actif net.

La SICAV ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, la SICAV est dite « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

## **CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES Y COMPRIS DE PRESENTATION EN RAPPORT AVEC L'APPLICATION DU NOUVEAU REGLEMENT COMPTABLE RELATIF AUX COMPTES ANNUELS DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF A CAPITAL VARIABLE (REGLEMENT ANC 2020- 07 MODIFIE)**

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié.

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07 modifié, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent. Les états financiers N-1 sont par contre intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur ;

- La structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- La suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- La suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- La distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par le conseil d'administration de la SICAV.

La devise de la comptabilité de la SICAV est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

#### Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

**Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :**

##### Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

##### OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

##### Titres de créance négociables

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

##### Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

##### Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

### Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

### Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

### Description de la méthode de classement des Titres de créances et des Instruments du marché monétaire dans le tableau Exposition directe aux marchés de crédit

Les titres d'une entreprise sont notés « Investment grade » si elle a une forte capacité à honorer ses engagements financiers.

Les titres avec un niveau de risque plus élevé sont classés dans la catégorie « Non Investment Grade ».

Si l'émetteur du titre est noté par l'analyse crédit, c'est le rating de l'émetteur de type « long terme » qui est retenu. Cette notation correspond à un rang équivalent « senior unsecured ».

Si l'émetteur du titre n'est pas noté par l'analyse crédit et que le titre est noté par des agences, c'est la 2ème meilleure note d'agences au niveau du titre qui est retenue. Quand le titre n'est noté que par une seule agence, la note de cette agence est retenue.

En cas de notation non disponible (ni pour l'émetteur, ni pour le titre), le titre est classé dans la catégorie « Non notés ».

Les titres de type « bon du trésor » ou « certificat de dépôt » peuvent être assimilés au rating de type « long terme » de l'émetteur.

### Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

### Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

### Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

### Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net hors OPC ne peut être supérieur à 1,19% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à la SICAV ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à la SICAV lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la Société de Gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre de la SICAV n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants de la SICAV.

#### Description des frais de gestion indirects

La SICAV pouvant être investie jusqu'à 50% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés. La SICAV investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 1% TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues sur les sélections des OPC investis par la SICAV seront directement reversées au bénéfice de la SICAV.

#### Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

#### Affectation des sommes distribuables

##### Sommes distribuables afférentes au revenu net :

L'assemblée générale statue chaque année sur l'affectation du revenu net. Le conseil d'administration peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un acompte.

##### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

L'assemblée générale statue chaque année sur l'affectation des plus-values réalisées. Le conseil d'administration peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un acompte.

#### Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

#### Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

#### Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

## Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>121 905 758,13</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	4 656 943,80
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-26 009 729,51
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	924 312,16
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	7 940 003,92
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	10 611 154,54
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-762 233,71
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Autres éléments	-
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>119 266 209,33</b>

## Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Italie +/-	Autres pays +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	29 083	10 485	6 921	4 354	2 522	4 801
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	1 358	NA	NA	NA	NA	NA
Options	1 161	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>31 602</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>

## Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	51 857	48 199	-	3 658	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-871	-	-	-	-871
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	9 559	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>NA</b>	<b>57 758</b>	<b>-</b>	<b>3 658</b>	<b>-871</b>

Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	1 386	3 314	8 962	38 195
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

<b>Ventilation par durée résiduelle</b> Montants exprimés en milliers	<b>0-3 mois</b> +/-	<b>3 mois-1 an</b> +/-	<b>1-3 ans</b> +/-	<b>3-5 ans</b> +/-	<b>&gt;5 ans</b> +/-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-871	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	-	-	5 895	3 121	543
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-871</b>	<b>1 386</b>	<b>9 209</b>	<b>12 083</b>	<b>38 738</b>

## Exposition directe sur le marché des devises

<b>Ventilation par devise</b> Montants exprimés en milliers	<b>GBP</b> +/-	<b>USD</b> +/-	<b>DKK</b> +/-	<b>Autres</b> +/-
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	93	-	550	327
Obligations et valeurs assimilées	10 810	-	614	383
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	13	66	8	6
Comptes financiers	319	-	22	23
<b>Passif</b>				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	34	-	0



## Exposition directe sur le marché des devises (suite)

<b>Ventilation par devise</b> Montants exprimés en milliers	<b>GBP</b> +/-	<b>USD</b> +/-	<b>DKK</b> +/-	<b>Autres</b> +/-
<b>Hors-bilan</b>				
Devises à recevoir	240	116	-	708
Devises à livrer	-156	-224	-134	-52
Futures options swap	355	3 242	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>11 674</b>	<b>3 234</b>	<b>1 060</b>	<b>1 395</b>

## Exposition directe aux marchés de crédit

<b>Ventilation par la notation des investissements</b> Montants exprimés en milliers	<b>Investment Grade</b> +/-	<b>Non Investment Grade</b> +/-	<b>Non notés</b> +/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	51 857	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	-	-	-
<b>Solde net</b>	<b>51 857</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<b>Ventilation par contrepartie</b> Montants exprimés en milliers	<b>valeur actuelle constitutive d'une créance</b>	<b>valeur actuelle constitutive d'une dette</b>
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

Ventilation par contrepartie	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Montants exprimés en milliers		
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	334	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	334	
<i>Newedge</i>	334	
Comptes financiers	364	
<i>Société Générale</i>	364	
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres empruntés		-
Dettes représentatives de titres donnés en pension		-
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		-
Collatéral espèces		-
Concours bancaires		871
<i>Société Générale</i>		871

## Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Orientations des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
<i>Société de gestion</i>	<i>Pays de domiciliation du fonds</i>			
FR0007017488 <i>OFI INVEST AM</i>	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I <i>France</i>	<i>Actions</i>	<i>EUR</i>	21 188
FR0010969550 <i>OFI INVEST AM</i>	OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R <i>France</i>	<i>Obligations</i>	<i>EUR</i>	5 649
FR0010730630 <i>OFI INVEST AM</i>	OFI INVEST INFLATION EURO <i>France</i>	<i>Obligations</i>	<i>EUR</i>	2 401
FR0010247072 <i>OFI INVEST AM</i>	OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON XL <i>France</i>	<i>Actions</i>	<i>EUR</i>	1 902
IE0005042456 <i>BLACKROCK LUX</i>	ISHARES PLC - ISHARES CORE FTSE 100 UCITS ETF <i>Irlande</i>	<i>Actions</i>	<i>EUR</i>	1 706
FR0007478052 <i>OFI INVEST AM</i>	OFI INVEST ASIE <i>France</i>	<i>Actions</i>	<i>EUR</i>	1 274
FR0010838607 <i>OFI INVEST AM</i>	OFI INVEST ISR MID CAPS EURO I <i>France</i>	<i>Actions</i>	<i>EUR</i>	961
LU1681044720 <i>AMUNDI AM</i>	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI MSCI SWITZERLAND ETF <i>Luxembourg</i>	<i>Actions</i>	<i>EUR</i>	927
IE00BHZPJ908 <i>BLACKROCK LUX</i>	ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF <i>Irlande</i>	<i>Actions</i>	<i>EUR</i>	924

## Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion (suite)

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds			
IE00BFNM3B99 BLACKROCK LUX	ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF Irlande	Actions	EUR	779
LU1184721444 AVIVA INVESTOR GLOBAL SOLUTION	AVIVA INVESTORS SICAV GBL HIGH YIELD BOND FUND Luxembourg	Obligations	EUR	0
<b>Total</b>				<b>37 711</b>

## Créances et Dettes

Ventilation par nature	30/09/2024
<b>Créances</b>	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	334 430,48
Vente à règlement différé	792 545,27
Coupons à recevoir	22 868,10
<b>Total créances</b>	<b>1 149 843,85</b>
<b>Dettes</b>	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-79 992,99
Provision commission de mouvement	-2 113,29
<b>Total dettes</b>	<b>-82 106,28</b>
<b>Total</b>	<b>1 067 737,57</b>

## Souscriptions rachats

Actions émises	54 596,0000
Actions rachetées	314 092,0000

## Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,82
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

## Engagements reçus et donnés

### Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

### Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
<b>Total</b>	<b>-</b>

## Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>				
	Néant			
<b>Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités</b>				
FRO007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	28 184,45	751,75	21 187 660,29
FRO007478052	OFI INVEST ASIE	4 493,00	283,57	1 274 080,01
FRO010730630	OFI INVEST INFLATION EURO	1 591,00	1 509,13	2 401 025,83
FRO010247072	OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON XL	87,6854	21 687,60	1 901 685,88
FRO010838607	OFI INVEST ISR MID CAPS EURO I	42,00	22 881,86	961 038,12
FRO010969550	OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R	4 989,00	1 132,33	5 649 194,37
	<i>Sous-total</i>			<i>33 374 684,50</i>

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>861 696,38</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>861 696,38</b>
Report à nouveau	9 068,05
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>870 764,43</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	864 440,96
Report à nouveau du revenu de l'exercice	6 323,47
Capitalisation	-
<b>Total</b>	<b>870 764,43</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	1 350 689,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,64
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>7 337 875,38</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>7 337 875,38</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	20 564 780,06
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>27 902 655,44</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	432 220,48
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	27 470 434,96
Capitalisation	-
<b>Total</b>	<b>27 902 655,44</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	1 350 689,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,32

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>				-	-
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				<b>29 082 706,18</b>	<b>24,38</b>
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				<i>29 082 706,18</i>	<i>24,38</i>
ADYEN BV	IT/Communication	EUR	120,00	168 312,00	0,14
AENA SME SA	Transport	EUR	1 163,00	229 808,80	0,19
AIR LIQUIDE	Manufacture	EUR	2 953,00	511 636,78	0,43
AIRBUS BR BEARER SHS	Manufacture	EUR	1 782,00	233 834,04	0,20
AKZO NOBEL NV	Manufacture	EUR	2 365,00	149 704,50	0,13
ALLIANZ SE-NOM	Finance/Assurance	EUR	2 426,00	715 670,00	0,60
AMADEUS IT GROUP SA	IT/Communication	EUR	2 628,00	170 609,76	0,14
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	Manufacture	EUR	1 242,00	73 749,96	0,06
ARCELORMITTAL SA	Manufacture	EUR	2 700,00	63 558,00	0,05
ASML HOLDING N.V.	Manufacture	EUR	2 367,00	1 764 835,20	1,48
ASSICURAZIONI GENERALI	Finance/Assurance	EUR	5 379,00	139 585,05	0,12
AXA SA	Finance/Assurance	EUR	14 661,00	506 244,33	0,42
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	Finance/Assurance	EUR	56 196,00	545 550,77	0,46
BANCO SANTANDER SA	Finance/Assurance	EUR	73 518,00	338 219,56	0,28
BAYERISCHE MOTORENWERKE	Manufacture	EUR	566,00	44 815,88	0,04
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI	Manufacture	EUR	547,00	62 111,85	0,05
BEIERSDORF	Manufacture	EUR	401,00	54 195,15	0,05
BNP PARIBAS	Finance/Assurance	EUR	7 223,00	444 575,65	0,37
BRENTAG AG	Commerce	EUR	1 560,00	104 488,80	0,09
CAIXABANK	Finance/Assurance	EUR	49 440,00	265 196,16	0,22
CAPGEMINI SE	IT/Communication	EUR	1 403,00	272 111,85	0,23
CARLSBERG B	Manufacture	DKK	1 886,00	201 789,97	0,17
CELLNEX TELECOM S.A.	IT/Communication	EUR	3 560,00	129 690,80	0,11
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	Manufacture	EUR	8 294,00	302 399,24	0,25
COMMERZBANK	Finance/Assurance	EUR	12 682,00	209 570,05	0,18
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	Commerce	EUR	5 805,00	474 384,60	0,40
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	Manufacture	EUR	4 523,00	152 108,49	0,13
DANONE SA	Manufacture	EUR	6 327,00	413 406,18	0,35
DEUTSCHE LUFTHANSA NOM	Transport	EUR	5 995,00	39 447,10	0,03
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	IT/Communication	EUR	5 546,00	146 358,94	0,12
E.ON SE	Energie	EUR	33 722,00	450 357,31	0,38
EIFFAGE	Construction	EUR	1 322,00	114 538,08	0,10
ELISA OYJ	IT/Communication	EUR	731,00	34 810,22	0,03
ENEL SPA	Energie	EUR	92 424,00	663 142,20	0,56
ENGIE SA	Energie	EUR	21 131,00	327 847,47	0,27
ENI SPA	Energie	EUR	14 569,00	199 333,06	0,17
ESSILOR LUXOTTICA SA	Manufacture	EUR	1 927,00	409 680,20	0,34
EVONIK INDUSTRIES AG	Manufacture	EUR	7 122,00	149 562,00	0,13
FORVIA	Manufacture	EUR	4 729,00	43 639,21	0,04
FREENET	IT/Communication	EUR	1 909,00	51 008,48	0,04

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRESENIUS SE & CO KGAA	Santé/Social	EUR	9 298,00	318 270,54	0,27
GEA GROUP AG	Manufacture	EUR	4 298,00	188 940,08	0,16
GLANBIA PLC	Manufacture	EUR	1 918,00	30 323,58	0,03
HEIDELBERG MATERIALS AG	Manufacture	EUR	1 572,00	153 427,20	0,13
HENKEL KGAA VZ PFD	Manufacture	EUR	2 022,00	170 656,80	0,14
HERMES INTERNATIONAL	Manufacture	EUR	194,00	427 964,00	0,36
IBERDROLA SA	Energie	EUR	10 493,00	145 747,77	0,12
INDITEX	Commerce	EUR	10 859,00	577 047,26	0,48
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	Manufacture	EUR	9 123,00	287 009,58	0,24
ING GROUP NV	Finance/Assurance	EUR	20 990,00	341 591,26	0,29
INTESA SANPAOLO SPA	Finance/Assurance	EUR	118 814,00	455 948,73	0,38
IPSEN	Manufacture	EUR	462,00	51 051,00	0,04
IVECO GROUPO NV	Manufacture	EUR	8 917,00	80 413,51	0,07
KBC GROUPE	Finance/Assurance	EUR	2 228,00	159 123,76	0,13
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	Commerce	EUR	8 885,00	275 701,55	0,23
KONINKLIJKE KPN NV	IT/Communication	EUR	46 373,00	170 142,54	0,14
LEG IMMOBILIEN SE	Immobilier	EUR	782,00	73 335,96	0,06
LOREAL SA	Manufacture	EUR	1 381,00	555 231,05	0,47
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Manufacture	EUR	1 455,00	1 001 767,50	0,84
MEDIOBANCA SPA	Finance/Assurance	EUR	2 084,00	31 937,30	0,03
MERCEDES BENZ GROUP AG	Manufacture	EUR	3 867,00	224 440,68	0,19
MERCK KGAA	Manufacture	EUR	975,00	154 050,00	0,13
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	Finance/Assurance	EUR	1 288,00	636 658,40	0,53
NOKIA OYJ	Manufacture	EUR	39 670,00	155 665,08	0,13
NORDEA BANK ABP	Finance/Assurance	EUR	21 680,00	229 591,20	0,19
NOVARTIS AG-NOM	Manufacture	CHF	2 681,00	276 657,44	0,23
NOVO NORDISK AS	Manufacture	DKK	1 593,00	168 132,96	0,14
ORANGE	IT/Communication	EUR	16 370,00	168 365,45	0,14
PANDORA AB	Manufacture	DKK	1 218,00	180 135,22	0,15
PROSUS N V	IT/Communication	EUR	5 809,00	228 061,34	0,19
PRYSMIAN SPA	Manufacture	EUR	6 145,00	400 654,00	0,34
PUBLICIS GROUPE	Science/Technologie	EUR	3 302,00	324 256,40	0,27
REXEL	Commerce	EUR	3 394,00	88 142,18	0,07
SAFRAN	Manufacture	EUR	3 104,00	655 254,40	0,55
SANOFI	Manufacture	EUR	7 477,00	769 383,30	0,65
SAP SE	IT/Communication	EUR	6 309,00	1 289 559,60	1,08
SCHNEIDER ELECTRIC SA	Manufacture	EUR	3 752,00	886 222,40	0,74
SIEMENS AG-NOM	Manufacture	EUR	5 204,00	943 693,36	0,79
SIEMENS HEALTHINEERS AG	Manufacture	EUR	1 773,00	95 493,78	0,08
SIGNIFY NV	Manufacture	EUR	2 890,00	61 152,40	0,05
SMURFIT WESTROCK LIMITED	Manufacture	GBP	2 063,00	92 680,66	0,08
SOLVAY	Manufacture	EUR	3 174,00	111 724,80	0,09
STELLANTIS NV	Manufacture	EUR	14 808,00	183 648,82	0,15
STMICROELECTRONICS NV	Manufacture	EUR	6 038,00	160 912,70	0,13

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SYENSQO SA	Manufacture	EUR	1 682,00	133 904,02	0,11
TECHNIP ENERGIES NV	Mines	EUR	3 960,00	85 615,20	0,07
TELEFONICA SA	IT/Communication	EUR	18 046,00	79 330,22	0,07
TELEPERFORMANCE SE	Science/Technologie	EUR	464,00	43 152,00	0,04
THALES SA	Manufacture	EUR	1 092,00	155 664,60	0,13
THYSSENKRUPP AG	Commerce	EUR	1 300,00	4 517,50	0,00
TOTAL ENERGIES SE	Manufacture	EUR	15 757,00	921 784,50	0,77
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	Immobilier	EUR	851,00	66 888,60	0,06
UNICREDIT SPA	Finance/Assurance	EUR	16 027,00	630 902,86	0,53
UNILEVER	Manufacture	EUR	2 557,00	148 868,54	0,12
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Eau/Déchets	EUR	3 791,00	111 910,32	0,09
VINCI SA	Construction	EUR	4 170,00	437 641,50	0,37
VOESTALPINE AG	Manufacture	EUR	3 051,00	71 332,38	0,06
VOLVO AB-B SHS	Manufacture	SEK	2 123,00	50 330,47	0,04
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	Immobilier	EUR	8 048,00	263 411,04	0,22
WARTSILA OYJ	Manufacture	EUR	2 733,00	54 933,30	0,05
WIENERBERGER	Manufacture	EUR	2 789,00	82 833,30	0,07
WOLTERS KLUWER CVA	IT/Communication	EUR	2 562,00	387 630,60	0,33
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Obligations convertibles en actions</b>				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				<b>51 856 533,37</b>	<b>43,48</b>
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				51 856 533,37	43,48
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 0.70% 30/04/2032	Admin. publique	EUR	390 000,00	339 683,22	0,28
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 0.8% 30/07/2027	Admin. publique	EUR	740 000,00	711 134,63	0,60
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	Admin. publique	EUR	273 000,00	203 477,60	0,17
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.25% 31/10/2030	Admin. publique	EUR	85 000,00	79 961,16	0,07
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.45% 31/10/2071	Admin. publique	EUR	242 000,00	128 030,36	0,11
BTF 0% 25/11/2031	Admin. publique	EUR	508 619,00	422 357,22	0,35
BTPS 2.15% 01/03/2072	Admin. publique	EUR	150 000,00	95 293,67	0,08
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.9% 01/04/2031	Admin. publique	EUR	220 000,00	193 603,24	0,16
BUONI POLIENNALI DEL TES 2.15% 01/09/2052	Admin. publique	EUR	440 000,00	307 144,65	0,26
BUONI POLIENNALI DEL TES 2.5% 01/12/2032	Admin. publique	EUR	1 020 000,00	984 291,47	0,83
ESSILORLUXOTTICA 0.375% 27/11/2027	Manufacture	EUR	600 000,00	563 205,74	0,47
EUROPEAN UNION 0.30% 04/11/2050	Autre	EUR	58 000,00	30 062,53	0,03
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2030	Admin. publique	EUR	503 500,00	451 125,93	0,38



## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 1.3% 15/10/2027	Admin. publique	EUR	3 800 000,00	3 783 615,36	3,17
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 3.25% 04/07/2042	Admin. publique	EUR	64 565,00	72 567,42	0,06
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 4.25% 04/07/2039	Admin. publique	EUR	380 000,00	471 169,39	0,40
FINLAND 0.05% 15/09/2028	Admin. publique	EUR	137 000,00	128 173,48	0,11
FINNISH GOVERNMENT 0.75% 15/04/2031	Admin. publique	EUR	8 000,00	7 231,63	0,01
FINNISH GOVERNMENT 0.0% 15/09/2030	Admin. publique	EUR	146 000,00	127 006,86	0,11
FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2036	Admin. publique	EUR	96 000,00	71 163,09	0,06
FRANCE 0% 25/11/2030	Admin. publique	EUR	1 320 000,00	1 130 566,80	0,95
FRANCE 0.5% 25/05/2040	Admin. publique	EUR	299 247,00	200 166,56	0,17
FRANCE 0.5% 25/05/2072	Admin. publique	EUR	375 247,00	137 359,47	0,12
FRANCE 0.5% 25/06/2044	Admin. publique	EUR	848 129,00	506 965,86	0,43
FRANCE 1.25% 25/05/2034	Admin. publique	EUR	1 460 000,00	1 269 779,60	1,06
FRANCE 1.5% 25/05/2050	Admin. publique	EUR	7 386,00	5 002,04	0,00
FRANCE 1.75% 25/06/2039	Admin. publique	EUR	188 735,00	158 515,99	0,13
FRANCE 3% 25/05/2033	Admin. publique	EUR	1 360 000,00	1 396 522,71	1,17
FRANCE 3% 25/11/2034	Admin. publique	EUR	750 000,00	774 572,83	0,65
FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	Admin. publique	EUR	379 762,00	195 319,66	0,16
FRANCE OAT 25/05/2045	Admin. publique	EUR	120 000,00	119 557,84	0,10
FRANCE REPUBLIC 0% 25/02/2027	Admin. publique	EUR	300 000,00	284 118,00	0,24
FRENCH REPUBLIC 0.75% 25/05/2052	Admin. publique	EUR	134 354,00	70 921,61	0,06
FRENCH REPUBLIC 0.10% i 25/07/2031	Admin. publique	EUR	3 170 000,00	3 658 023,65	3,07
GILT 4.25% 07/12/2046	Admin. publique	GBP	200 000,00	233 997,94	0,20
GILT 4.25% 07/12/2049	Admin. publique	GBP	100 000,00	116 353,57	0,10
GILT 4.25% S 07/03/2036	Admin. publique	GBP	160 000,00	195 728,18	0,16
GILT 4.5% 07/09/2034	Admin. publique	GBP	220 000,00	276 174,21	0,23
GILT 4.75% S 07/12/2038	Admin. publique	GBP	120 000,00	154 347,17	0,13
GILT 6% 07/12/2028	Admin. publique	GBP	600 000,00	798 490,28	0,67
IRISH 0.2% 18/10/2030	Admin. publique	EUR	220 000,00	195 441,97	0,16
IRISH GOVT 0.35% 18/10/2032	Admin. publique	EUR	370 000,00	318 668,79	0,27
IRISH GOVT 0.55% 22/04/2041	Admin. publique	EUR	340 000,00	242 388,10	0,20
ITALIAN REPUBLIC 0.25% 15/03/2028	Admin. publique	EUR	970 000,00	898 498,78	0,75
ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/03/2037	Admin. publique	EUR	165 000,00	122 534,53	0,10
ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/12/2031	Finance/Assurance	EUR	860 000,00	749 698,66	0,63
ITALIAN REPUBLIC 1.65% 01/12/2030	Admin. publique	EUR	1 380 000,00	1 289 506,61	1,08
ITALIAN REPUBLIC 3.25% 01/03/2038	Admin. publique	EUR	1 346 000,00	1 292 231,54	1,08
ITALIAN REPUBLIC 4.0% 30/04/2035	Finance/Assurance	EUR	931 000,00	999 428,40	0,84
ITALIAN REPUBLIC 4.45% 01/09/2043	Admin. publique	EUR	870 000,00	934 589,47	0,78
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/10/2031	Admin. publique	EUR	760 474,00	639 208,82	0,54
KINGDOM OF BELGIUM 0.65% 22/06/2071	Admin. publique	EUR	151 057,00	64 620,14	0,05
KINGDOM OF BELGIUM 1.4% 22/06/2053	Admin. publique	EUR	158 417,00	102 149,23	0,09
KINGDOM OF BELGIUM 1.70% 22/06/2050	Admin. publique	EUR	39 504,00	28 661,36	0,02
KINGDOM OF BELGIUM 2.75% 22/04/2039	Admin. publique	EUR	780 000,00	763 074,64	0,64
KINGDOM OF DENMARK 0.5% 15/11/2027	Admin. publique	DKK	3 770 000,00	488 195,65	0,41

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KINGDOM OF DENMARK 0.5% 15/11/2029	Admin. publique	DKK	1 000 000,00	126 058,09	0,11
KINGDOM OF NETHERLANDS 0.5% 15/01/2040	Admin. publique	EUR	170 000,00	125 381,05	0,11
KINGDOM OF NETHERLANDS 3.75% 15/01/2042	Admin. publique	EUR	190 000,00	223 233,24	0,19
KINGDOM OF SPAIN 1% 31/10/2050	Admin. publique	EUR	88 000,00	51 105,79	0,04
KINGDOM OF SPAIN 1.4% 30/04/2028	Admin. publique	EUR	99 000,00	96 509,68	0,08
KINGDOM OF SPAIN 1.5% 30/04/2027	Admin. publique	EUR	174 000,00	171 717,10	0,14
KINGDOM OF SPAIN 1.85% 30/07/2035	Admin. publique	EUR	210 000,00	189 137,31	0,16
KINGDOM OF SPAIN 1.9% 31/10/2052	Admin. publique	EUR	275 000,00	197 704,25	0,17
KINGDOM OF SPAIN 1.95% 30/07/2030	Admin. publique	EUR	200 000,00	195 019,84	0,16
KINGDOM OF SPAIN 2.35% 30/07/2033	Admin. publique	EUR	130 000,00	126 245,67	0,11
KINGDOM OF SPAIN 2.55% 31/10/2032	Admin. publique	EUR	548 000,00	554 805,89	0,47
KINGDOM OF SPAIN 3.45% 30/07/2066	Admin. publique	EUR	80 000,00	76 063,95	0,06
KINGDOM OF SPAIN 3.55% 31/10/2033	Admin. publique	EUR	760 000,00	828 595,44	0,69
KINGDOM OF SPAIN 3.9% 30/07/2039	Admin. publique	EUR	530 000,00	570 570,63	0,48
KINGDOM OF SPAIN 4% 31/10/2054	Admin. publique	EUR	480 000,00	518 344,89	0,43
KINGDOM OF SPAIN 5.15% 31/10/2044	Admin. publique	EUR	90 000,00	115 976,65	0,10
KINGDOM OF SWEDEN 0.75% 12/05/2028	Admin. publique	SEK	2 740 000,00	235 336,93	0,20
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	Admin. publique	EUR	320 000,00	158 566,40	0,13
NETHERLANDS GOVERNMENT 0% 15/07/2030	Admin. publique	EUR	340 000,00	300 308,40	0,25
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.25% 15/07/2029	Admin. publique	EUR	1 430 000,00	1 310 868,27	1,10
NRW.BANK 0.625% 02/02/2029	Finance/Assurance	EUR	500 000,00	466 934,80	0,39
OAT 4% 25/04/2055	Admin. publique	EUR	325 828,00	359 288,66	0,30
PORTUGAL 1% 12/04/2052	Admin. publique	EUR	134 000,00	78 814,74	0,07
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/02/2028	Admin. publique	EUR	200 000,00	191 682,13	0,16
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	Admin. publique	EUR	190 000,00	114 162,91	0,10
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.85% 30/06/2120	Admin. publique	EUR	137 000,00	64 361,10	0,05
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.9% 20/02/2033	Admin. publique	EUR	780 000,00	812 992,34	0,68
REPUBLIC OF AUSTRIA 3.15% 20/06/2044	Admin. publique	EUR	148 000,00	152 621,35	0,13
REPUBLIC OF BELGIUM 0.10% 22/06/2030	Admin. publique	EUR	202 336,00	178 164,83	0,15
REPUBLIC OF BELGIUM 0.4% 22/06/2040	Admin. publique	EUR	140 000,00	93 213,09	0,08
REPUBLIC OF FINLAND 0.125% 15/09/2031	Admin. publique	EUR	510 000,00	435 630,89	0,37
REPUBLIC OF ITALY 1.35% 01/04/2030	Admin. publique	EUR	1 220 000,00	1 130 606,92	0,95
REPUBLIC OF ITALY 1.5% 30/04/2045	Admin. publique	EUR	243 000,00	164 510,50	0,14
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2050	Finance/Assurance	EUR	210 000,00	160 097,29	0,13
REPUBLIC OF ITALY 2.95% 01/09/2038	Admin. publique	EUR	128 000,00	118 473,76	0,10
REPUBLIC OF ITALY 3.1% 01/03/2040	Admin. publique	EUR	79 000,00	73 115,66	0,06
REPUBLIC OF ITALY 3.35% 01/03/2035	Admin. publique	EUR	80 000,00	79 980,70	0,07
REPUBLIC OF ITALY 3.5% 01/03/2030	Admin. publique	EUR	428 000,00	445 461,22	0,37
REPUBLIC OF POLAND 2.75% 25/10/2029	Admin. publique	PLN	680 000,00	147 988,24	0,12
REPUBLIC OF PORTUGAL 1.15% 11/04/2042	Admin. publique	EUR	129 331,00	95 515,11	0,08
REPUBLIC OF PORTUGAL 2.875% 15/10/2025	Admin. publique	EUR	280 000,00	289 127,67	0,24

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/02/2045	Admin. publique	EUR	8 268,00	9 472,94	0,01
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/04/2037	Admin. publique	EUR	12 204,00	13 969,26	0,01
SPAIN 1% 30/07/2042	Admin. publique	EUR	766 000,00	525 087,96	0,44
SPANISH GOVERNMENT 0.85% 30/07/2037	Admin. publique	EUR	615 000,00	466 766,80	0,39
UK 3.5% 22/07/2068	Admin. publique	GBP	260 000,00	257 379,14	0,22
UK TREASURY 1.25% 22/10/2041	Admin. publique	GBP	220 000,00	167 459,11	0,14
UK TSY 0.125% 30/01/2026	Admin. publique	GBP	1 620 000,00	1 857 580,52	1,56
UK TSY 0.5% 22/10/2061	Admin. publique	GBP	160 000,00	59 227,81	0,05
UNITED KINGDOM 1.25% 31/07/2051	Admin. publique	GBP	270 000,00	160 960,29	0,13
UNITED KINGDOM 3.5% 22/01/2045	Admin. publique	GBP	580 000,00	608 909,54	0,51
UNITED KINGDOM GILT 0.625% 07/06/2025	Admin. publique	GBP	1 180 000,00	1 386 006,65	1,16
UNITED KINGDOM GILT 1.625% 22/10/2054	Admin. publique	GBP	360 000,00	230 811,30	0,19
UNITED KINGDOM GILT 1.75% 07/09/2037	Admin. publique	GBP	570 000,00	522 638,88	0,44
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 1.5% 22/07/2047	Admin. publique	GBP	490 000,00	339 206,86	0,28
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 1.75% 22/07/2057	Admin. publique	GBP	600 000,00	387 010,18	0,32
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 0.875% 22/10/2029	Admin. publique	GBP	610 000,00	641 321,44	0,54
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 1.625% 22/10/2071	Admin. publique	GBP	90 000,00	50 801,80	0,04
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 1.75% 22/01/2049	Admin. publique	GBP	620 000,00	444 775,84	0,37
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHE 0.375% 22/10/2030	Admin. publique	GBP	1 200 000,00	1 184 279,55	0,99
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN NOTHERN IS 3.25% 22/01/2044	Admin. publique	GBP	110 000,00	112 032,02	0,09
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN NOTHERN IS 3.75% 22/07/2052	Admin. publique	GBP	300 000,00	317 254,40	0,27
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN NOTHERN ISLND 12/07/2040	Admin. publique	GBP	90 000,00	108 285,56	0,09
UNITED KINGDOM TREASURY 0.625% 22/10/2050	Admin. publique	GBP	400 000,00	199 322,83	0,17
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Titres de créances</b>				-	-
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements</b>				<b>37 711 186,22</b>	<b>31,62</b>
<i>OPCVM</i>				37 711 186,22	31,62
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI MSCI SWITZERLAND ETF	Finance/Assurance	EUR	80 588,00	927 406,70	0,78
AVIVA INVESTORS SICAV GLBL HIGH YIELD BOND FUND	Finance/Assurance	EUR	0,004	3,15	0,00
ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	98 992,00	923 892,34	0,77
ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	92 575,00	779 481,50	0,65
ISHARES PLC - ISHARES CORE FTSE 100 UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	177 328,00	1 705 718,03	1,43
OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	Finance/Assurance	EUR	28 184,45	21 187 660,29	17,77
OFI INVEST ASIE	Finance/Assurance	EUR	4 493,00	1 274 080,01	1,07
OFI INVEST INFLATION EURO	Finance/Assurance	EUR	1 591,00	2 401 025,83	2,01
OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON XL	Finance/Assurance	EUR	87,6854	1 901 685,88	1,59
OFI INVEST ISR MID CAPS EURO I	Finance/Assurance	EUR	42,00	961 038,12	0,81
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R	Finance/Assurance	EUR	4 989,00	5 649 194,37	4,74
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				-	-
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>				-	-
<b>Dépôts</b>				-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres donnés en garantie</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers prêtés</i>				-	-
<i>Titres financiers empruntés</i>				-	-
<i>Titres financiers donnés en pension</i>				-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>				-	-
<i>Opérations de cession sur instruments financiers</i>				-	-
<i>Opérations temporaires sur titres financiers</i>				-	-
<b>Prêts</b>				-	-
<b>Emprunts</b>				-	-
<b>Autres actifs éligibles</b>				-	-
<b>Autres passifs éligibles</b>				-	-
<b>Total</b>				<b>118 650 425,77</b>	<b>99,48</b>

## L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée		Montant de l'exposition			
	au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
OACT 241016 SEK/EUR	1 246,86	-	SEK	66 328,64	EUR	-65 081,78
OACT 241016 USD/EUR	-	2 306,36	USD	116 410,39	EUR	-118 716,75
OACT 241016 GBP/USD	7 489,47	-	GBP	231 493,77	USD	-224 004,30
OACT 241016 GBP/EUR	114,69	-	GBP	8 767,12	EUR	-8 652,43
OACT 241016 PLN/EUR	-	1 547,80	PLN	641 848,55	EUR	-643 396,35
OVCT 241016 DKK/EUR	-	11,21	EUR	134 154,43	DKK	-134 165,64
OVCT 241016 JPY/EUR	-	3 444,85	EUR	48 304,55	JPY	-51 749,40
OVCT 241016 GBP/EUR	-	2 005,29	EUR	154 176,79	GBP	-156 182,08
<b>Total</b>	<b>8 851,02</b>	<b>9 315,51</b>		<b>1 401 484,24</b>		<b>-1 401 948,73</b>

## L'inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé	Quantité	Valeur actuelle présentée au		Montant de l'expositio +/-
		Actif	Passif	
<b>Actions</b>				
<b>Futures</b>				
<i>EURO STOXX 50</i>	27	44 955,00	-	1 358 100,00
<b>Sous-Total Futures</b>		<b>44 955,00</b>	-	<b>1 358 100,00</b>
<b>Options</b>				
<i>S&amp;P 500 - PUT 5 300 - 2024-10</i>	-230	-	122 619,95	5 545 880,35
<i>S&amp;P 500 - PUT 5 325 - 2024-10</i>	230	133 954,57	-	-6 092 155,51
<i>EURO STOXX 50 - CALL 5 200 - 2024-10</i>	1 760	114 400,00	-	7 876 708,84
<i>EURO STOXX 50 - CALL 5 225 - 2024-10</i>	-1 760	-	77 440,00	-5 764 518,76
<i>EURO STOXX 50 - PUT 4 625 - 2024-10</i>	-1 065	-	68 160,00	3 184 636,59
<i>EURO STOXX 50 - PUT 4 650 - 2024-10</i>	1 065	75 615,00	-	-3 589 373,01
<b>Sous-Total Options</b>		<b>323 969,57</b>	<b>268 219,95</b>	<b>1 161 178,50</b>
<b>Total Actions</b>		<b>368 924,57</b>	<b>268 219,95</b>	<b>2 519 278,50</b>

## L'inventaire des instruments financiers à terme

### (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (suite)

Taux d'intérêts				
Futures				
<i>EURO BOBL</i>	26	34 060,00	-	3 121 300,00
<i>EURO BUND</i>	-39	-	49 880,00	-5 261 880,00
<i>EURO BUND</i>	31	40 830,00	-	4 182 520,00
<i>EURO BUXL</i>	2	5 240,00	-	272 560,00
<i>EURO SCHATZ</i>	55	33 000,00	-	5 894 625,00
<i>EURO-BTP</i>	-23	-	71 070,00	-2 793 810,00
<i>LONG GILT</i>	3	-	2 019,11	354 894,54
<i>US 10 YR NO</i>	37	-	770,02	3 788 724,74
<b>Sous-Total Futures</b>		<b>113 130,00</b>	<b>123 739,13</b>	<b>9 558 934,28</b>
<b>Total Taux d'intérêts</b>		<b>113 130,00</b>	<b>123 739,13</b>	<b>9 558 934,28</b>
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

### L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

#### L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle		Montant de l'exposition			
	présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-

## L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé	Quantité	Valeur actuelle présentée au		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Actions</b>				
Total Actions		-	-	-
<b>Taux d'intérêts</b>				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
<b>Change</b>				
Total Change		-	-	-
<b>Crédit</b>				
Total Crédit		-	-	-
<b>Autres expositions</b>				
Total Autres expositions		-	-	-

## Synthèse de l'inventaire

	30/09/2024
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	118 650 425,77
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-464,49
Total instruments financiers à terme - actions	100 704,62
Total instruments financiers à terme - taux	-10 609,13
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	-34 345,79
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	1 514 031,59
Autres passifs (-)	-953 533,24
Passifs de financement (-)	-
<b>Total = actif net</b>	<b>119 266 209,33</b>

**COMPTES ANNUELS**  
**29 SEPTEMBRE 2023**



## Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

### BILAN ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>122 385 334,20</b>	<b>132 017 720,32</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>29 823 865,41</b>	<b>31 989 037,77</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	29 823 865,41	31 989 037,77
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>54 870 110,60</b>	<b>58 470 696,85</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	54 870 110,60	58 470 696,85
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>37 394 875,58</b>	<b>41 205 936,47</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	37 394 875,58	41 205 936,47
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>	<b>296 482,61</b>	<b>352 049,23</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	296 482,61	352 049,23
Autres opérations	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>3 972 297,26</b>	<b>4 786 094,43</b>
Opérations de change à terme de devises	3 318 230,72	3 861 773,35
Autres	654 066,54	924 321,08
<b>Comptes financiers</b>	<b>74 951,66</b>	<b>2 020 545,44</b>
Liquidités	74 951,66	2 020 545,44
<b>Total de l'actif</b>	<b>126 432 583,12</b>	<b>138 824 360,19</b>

## Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

### BILAN PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	96 590 249,34	108 545 919,28
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	20 920 818,81	17 978 299,55
<b>Report à nouveau (a)</b>	3 890,75	1 182,92
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	3 594 890,29	6 653 275,93
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	795 908,94	685 879,93
<b>Total des capitaux propres</b>	121 905 758,13	133 864 557,61
(= Montant représentatif de l'actif net)		
<b>Instruments financiers</b>	296 482,63	352 049,25
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>	296 482,63	352 049,25
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	296 482,63	352 049,25
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	3 400 610,76	3 952 027,24
Opérations de change à terme de devises	3 318 344,36	3 855 055,96
Autres	82 266,40	96 971,28
<b>Comptes financiers</b>	829 731,60	655 726,09
Concours bancaires courants	829 731,60	655 726,09
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	126 432 583,12	138 824 360,19

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors bilan (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>Engagements sur marchés réglementés ou assimilés</b>	<b>3 238 252,81</b>	<b>1 107 920,00</b>
TAUX	3 238 252,81	1 107 920,00
VENTE - FUTURE - EURO BUND	-	1 107 920,00
VENTE - FUTURE - EURO-BTP	2 523 790,00	-
VENTE - FUTURE - US 10Y NOTE	714 462,81	-
<b>Engagements de gré à gré</b>	-	-
<b>Autres engagements</b>	-	-
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
<b>Engagements sur marchés réglementés ou assimilés</b>	<b>12 611 656,24</b>	<b>7 493 820,26</b>
ACTIONS	7 880 930,34	-
ACHAT - FUTURE - EURO STOXX 50	4 204 000,00	-
ACHAT - FUTURE - S&P 500 EMINI	3 676 930,34	-
TAUX	4 730 725,90	7 493 820,26
- FUTURE - Marche a terme ferme	-	7 493 820,26
ACHAT - FUTURE - EURO BUND	2 315 520,00	-
ACHAT - FUTURE - EURO BUND	514 560,00	-
ACHAT - FUTURE - EURO BUXL	489 440,00	-
ACHAT - FUTURE - LONG GILT	1 411 205,90	-
<b>Engagements de gré à gré</b>	-	-
<b>Autres engagements</b>	-	-

## Compte de résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	43 541,23	11 555,25
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 072 114,80	1 314 120,02
Produits sur obligations et valeurs assimilées	876 671,49	737 656,19
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>1 992 327,52</b>	<b>2 063 331,46</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	13 975,71	8 946,49
Autres charges financières	-	3 194,89
<b>Total (II)</b>	<b>13 975,71</b>	<b>12 141,38</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>1 978 351,81</b>	<b>2 051 190,08</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 110 782,53	1 325 120,19
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>867 569,28</b>	<b>726 069,89</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-71 660,34	-40 189,96
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>795 908,94</b>	<b>685 879,93</b>

## ANNEXE

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par le conseil d'administration de la SICAV.

La devise de la comptabilité de la SICAV est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

### Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

**Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :**

#### Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

#### OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

#### Titres de créance négociables

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu),

sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois (source ou taux de marché utilisé : valorisateur sur la base de données de marché).

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

#### Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

#### Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

#### Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

### Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

### Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

### Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

### Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

### Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net hors OPC ne peut être supérieur à 1,19% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à la SICAV ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à la SICAV lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la Société de Gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre de la SICAV n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants de la SICAV.

#### Description des frais de gestion indirects

La SICAV pouvant être investie jusqu'à 50% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés. La SICAV investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 1% TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues sur les sélections des OPC investis par la SICAV seront directement reversées au bénéfice de la SICAV.

#### Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

#### Affectation des sommes distribuables

##### Sommes distribuables afférentes au résultat net :

L'assemblée générale statue chaque année sur l'affectation du résultat net. Le conseil d'administration peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un acompte.

##### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

L'assemblée générale statue chaque année sur l'affectation des plus-values réalisées. Le conseil d'administration peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un acompte.

#### Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

#### Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

#### Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

#### Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

## Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>133 864 557,61</b>	<b>185 041 040,20</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 677 373,92	2 251 842,82
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-24 556 217,27	-26 834 421,41
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 180 537,59	11 394 546,29
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 203 655,01	-3 475 828,06
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 273 184,56	1 822 840,20
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 219 525,84	-2 389 226,34
Frais de transaction	-69 488,55	-21 272,89
Différences de change	188 421,35	-327 540,63
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	5 711 264,84	-33 577 975,89
Différence d'estimation exercice N	7 709 099,57	
Différence d'estimation exercice N - 1	1 997 834,73	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-130 186,71	-104 187,97
Différence d'estimation exercice N	-156 325,94	
Différence d'estimation exercice N - 1	-26 139,23	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-678 077,64	-641 328,60
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	867 569,28	726 069,89
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>121 905 758,13</b>	<b>133 864 557,61</b>



## Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
<b>Actif</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>54 870 110,60</b>	<b>45,01</b>
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	54 870 110,60	45,01
<b>Titres de créances</b>	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
<b>Passif</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
<b>Hors-bilan</b>		
Taux	7 968 978,71	6,54
Actions	7 880 930,34	6,46
Crédit	-	-
Autres	-	-

## Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	54 870 110,60	45,01	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	74 951,66	0,06
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	829 731,60	0,68
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	3 238 252,81	2,66	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	4 730 725,90	3,88	-	-	-	-	-	-

## Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	3 359 046,74	2,76	7 996 512,37	6,56	5 265 172,73	4,32	38 249 378,76	31,38
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	74 951,66	0,06	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	829 731,60	0,68	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	3 238 252,81	2,66
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	4 730 725,90	3,88

## Répartition par devise

	GBP	%	DKK	%	USD	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	549 152,08	0,45	-	-	215 739,63	0,18
Obligations et valeurs assimilées	10 202 490,70	8,37	576 984,42	0,47	-	-	347 141,57	0,28
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	1 515 623,64	1,24	-	-	203 636,36	0,17	133 302,77	0,11
Comptes financiers	22 974,38	0,02	17 875,82	0,01	-	-	34 101,46	0,03
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	1 532 061,69	1,26	80 479,39	0,07	113 223,40	0,09	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	178 485,49	0,15	1,18	0,00

## Répartition par devise (suite)

	GBP	%	DKK	%	USD	%	Autres	%
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	714 462,81	0,59	-	-
Autres opérations	1 411 205,90	1,16	-	-	3 676 930,34	3,02	-	-

## Débiteurs et créditeurs divers

	29/09/2023
<b>Créances</b>	
Achat à terme de devises	1 581 633,35
Contrepartie vente à terme de devises	1 736 597,37
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	627 886,22
Coupons à recevoir	26 180,32
<b>Total créances</b>	<b>3 972 297,26</b>
<b>Dettes</b>	
Vente à terme de devises	-1 725 764,48
Contrepartie achat à terme de devises	-1 592 579,88
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-78 720,29
Provision commission de mouvement	-3 546,11
<b>Total dettes</b>	<b>-3 400 610,76</b>
<b>Total</b>	<b>571 686,50</b>

## Souscriptions rachats

Actions émises	37 077,0000
Actions rachetées	322 678,0000

## Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,83
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

## Engagements reçus et donnés

### Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

### Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

## Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>				
	Néant			
<b>Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie</b>				
<b>Instrument financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan</b>				
	Néant			
<b>Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine</b>				
	Néant			
<b>Instrument financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités</b>				
FRO007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	38 225,45	583,46	22 303 021,06
FRO007478052	OFI INVEST ASIE	4 493,00	237,44	1 066 817,92
FRO010730630	OFI INVEST INFLATION EURO R	1 234,00	1 446,12	1 784 512,08
FRO010247072	OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON I	101,6854	18 994,16	1 931 428,76
FRO011024249	OFI INVEST ISR CRÉDIT BONDS EURO I	1 769,00	1 288,00	2 278 472,00
FRO010838607	OFI INVEST ISR SMALL & MID CAPS EURO I	50,00	20 654,89	1 032 744,50
FRO010969550	OFI INVEST YIELD CURVE ABSOLUTE RETURN R	2 393,00	1 065,80	2 550 459,40
	<i>Sous-total</i>			32 947 455,72

## Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
<b>Total acomptes</b>		-	-	-	-

## Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
<b>Total acomptes</b>		-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	3 890,75	1 182,92
Résultat	795 908,94	685 879,93
<b>Total</b>	<b>799 799,69</b>	<b>687 062,85</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	788 990,65	682 482,96
Report à nouveau de l'exercice	10 809,04	4 579,89
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>799 799,69</b>	<b>687 062,85</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	1 610 185,0000	1 895 786,0000
Distribution unitaire	0,49	0,36
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	20 920 818,81	17 978 299,55
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 594 890,29	6 653 275,93
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>24 515 709,10</b>	<b>24 631 575,48</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	24 515 709,10	24 631 575,48
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>24 515 709,10</b>	<b>24 631 575,48</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	1 610 185,0000	1 895 786,0000
Distribution unitaire	-	-

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
<b>Actif net</b>					
en EUR	121 905 758,13	133 864 557,61	185 041 040,20	180 312 321,98	203 973 353,38
<b>Nombre de titres</b>					
Actions	1 610 185,0000	1 895 786,0000	2 201 730,0000	2 407 603,0000	2 643 831,0000
<b>Valeur liquidative unitaire</b>					
en EUR	75,70	70,61	84,04	74,89	77,15
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>					
en EUR	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>					
en EUR	0,49	0,36	0,30	0,25	0,63
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>					
en EUR	-	-	0,04	0,05	0,06
<b>Capitalisation unitaire</b>					
en EUR	-	-	-	-	-

## Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>Dépôts</b>			-	-
<b>Instruments financiers</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées</b>			<b>29 823 865,41</b>	<b>24,46</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			29 823 865,41	24,46
ADYEN BV	EUR	156,00	110 089,20	0,09
AIR LIQUIDE	EUR	3 815,00	609 789,60	0,50
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	3 949,00	501 444,02	0,41
ALLIANZ SE-NOM	EUR	3 116,00	703 281,20	0,58
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	2 646,00	151 562,88	0,12
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	4 155,00	218 179,05	0,18
ARCADIS NV	EUR	924,00	39 362,40	0,03
ARCELORMITTAL SA	EUR	3 287,00	78 148,43	0,06
ASML HOLDING N.V.	EUR	2 534,00	1 416 759,40	1,16
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	6 220,00	120 450,30	0,10
AXA SA	EUR	20 375,00	574 167,50	0,47
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	62 489,00	481 790,19	0,40
BANCO SANTANDER SA	EUR	120 572,00	436 289,78	0,36
BAYERISCHE MOTORENWERKE	EUR	689,00	66 405,82	0,05
BEIERSDORF	EUR	1 905,00	232 695,75	0,19
BNP PARIBAS	EUR	9 888,00	597 531,84	0,49
BRENNTAG AG	EUR	2 290,00	168 269,20	0,14
CAIXABANK	EUR	57 776,00	218 739,94	0,18
CAP GEMINI SE	EUR	2 851,00	472 695,80	0,39
CARLSBERG B	DKK	718,00	85 828,78	0,07
CELLNEX TELECOM S.A.	EUR	4 374,00	144 210,78	0,12
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	13 062,00	379 712,34	0,31
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	7 070,00	402 141,60	0,33
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	4 927,00	161 704,14	0,13
DANONE SA	EUR	6 415,00	335 247,90	0,28
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	559,00	91 508,30	0,08
DEUTSCHE LUFTHANSA NOM	EUR	6 501,00	48 796,51	0,04
DEUTSCHE POST AG-NOM	EUR	2 900,00	111 751,50	0,09
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	EUR	19 663,00	390 664,48	0,32
E.ON SE	EUR	38 769,00	434 212,80	0,36
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	EUR	45 021,00	177 202,66	0,15
EIFFAGE	EUR	1 517,00	136 590,68	0,11
ENEL SPA	EUR	95 855,00	557 876,10	0,46
ENGIE SA	EUR	28 641,00	416 153,73	0,34
ENI SPA	EUR	15 935,00	243 104,36	0,20
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	2 671,00	441 142,36	0,36
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	6 596,00	114 275,70	0,09
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	5 896,00	173 696,16	0,14
HERMES INTERNATIONAL	EUR	139,00	240 442,20	0,20
IBERDROLA SA	EUR	18 007,00	190 784,17	0,16
INDITEX	EUR	13 209,00	466 145,61	0,38

## Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	12 000,00	376 260,00	0,31
ING GROUP NV	EUR	45 209,00	567 372,95	0,47
KBC GROUPE	EUR	3 413,00	201 844,82	0,17
KERING	EUR	178,00	76 878,20	0,06
KERRY GROUP A	EUR	1 236,00	96 743,04	0,08
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	8 700,00	248 124,00	0,20
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	52 899,00	164 991,98	0,14
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	952,00	62 203,68	0,05
LOREAL SA	EUR	1 827,00	718 376,40	0,59
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	2 096,00	1 501 574,40	1,23
MERCEDES BENZ GROUP AG	EUR	6 239,00	411 087,71	0,34
MERCK KGAA	EUR	1 356,00	214 451,40	0,18
MTU AERO ENGINES HLDG AG	EUR	1 240,00	212 970,00	0,17
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	1 997,00	737 092,70	0,60
NESTE CORPORATION	EUR	6 213,00	199 623,69	0,16
NOKIA OYJ	EUR	48 737,00	173 893,62	0,14
NORDEA BANK ABP	EUR	13 298,00	138 458,78	0,11
NOVARTIS AG-NOM	CHF	2 226,00	215 739,63	0,18
NOVO NORDISK AS	DKK	3 566,00	307 918,39	0,25
PANDORA AB	DKK	1 584,00	155 404,91	0,13
PERNOD RICARD	EUR	1 250,00	197 312,50	0,16
PROSUS N V	EUR	5 928,00	165 509,76	0,14
PRYSMIAN SPA	EUR	8 177,00	311 952,55	0,26
PUBLICIS GROUPE	EUR	5 349,00	383 844,24	0,31
QIAGEN NV	EUR	4 097,00	156 792,19	0,13
REPSOL	EUR	4 677,00	72 820,89	0,06
REXEL	EUR	5 520,00	117 576,00	0,10
SAFRAN	EUR	1 063,00	158 004,32	0,13
SANOFI	EUR	8 766,00	889 573,68	0,73
SAP SE	EUR	8 043,00	987 841,26	0,81
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	5 171,00	811 743,58	0,67
SIEMENS AG-NOM	EUR	5 787,00	785 064,42	0,64
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	2 149,00	103 152,00	0,08
SIGNIFY NV	EUR	1 928,00	49 183,28	0,04
SOCIETE GENERALE A	EUR	3 914,00	90 198,13	0,07
SOLVAY	EUR	2 547,00	267 052,95	0,22
SPIE SA	EUR	4 270,00	117 510,40	0,10
STELLANTIS NV	EUR	17 978,00	327 235,56	0,27
STMICROELECTRONICS NV	EUR	8 154,00	334 191,69	0,27
TELEFONICA SA	EUR	39 419,00	152 472,69	0,13
TELEPERFORMANCE SE	EUR	570,00	68 058,00	0,06
THALES SA	EUR	2 347,00	312 385,70	0,26
THYSSENKRUPP AG	EUR	9 777,00	70 648,60	0,06
TOTAL ENERGIES SE	EUR	18 765,00	1 169 247,15	0,96
UNICREDIT SPA	EUR	28 341,00	644 190,93	0,53



## Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	5 389,00	147 820,27	0,12
VINCI SA	EUR	5 110,00	536 652,20	0,44
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	EUR	9 226,00	210 445,06	0,17
WOLTERS KLUWER CVA	EUR	4 043,00	463 529,95	0,38
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>54 870 110,60</b>	<b>45,01</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			54 870 110,60	45,01
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 0.70% 30/04/2032	EUR	390 000,00	304 876,11	0,25
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 0.8% 30/07/2027	EUR	740 000,00	671 165,77	0,55
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	EUR	273 000,00	174 422,28	0,14
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.25% 31/10/2030	EUR	85 000,00	73 446,89	0,06
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.45% 31/10/2071	EUR	242 000,00	102 413,84	0,08
BPIFRANCE SACA 2.875% 25/11/2029	EUR	2 800 000,00	2 751 757,15	2,26
BTF 0% 25/11/2031	EUR	508 619,00	391 331,46	0,32
BTPS 2.15% 01/03/2072	EUR	150 000,00	76 566,02	0,06
BTPS 3.25% 01/03/2038	EUR	246 000,00	203 561,49	0,17
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 1.70% 15/08/2032	EUR	290 000,00	266 236,23	0,22
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.9% 01/04/2031	EUR	220 000,00	170 812,22	0,14
BUONI POLIENNALI DEL TES 2.15% 01/09/2052	EUR	440 000,00	250 399,50	0,21
BUONI POLIENNALI DEL TES 2.5% 01/12/2032	EUR	1 520 000,00	1 296 909,52	1,06
ESSILORLUXOTTICA 0.375% 27/11/2027	EUR	600 000,00	525 698,96	0,43
EUROPEAN UNION 0.30% 04/11/2050	EUR	58 000,00	25 007,11	0,02
EUROPEAN UNION 0.4% 04/02/2037	EUR	771 203,00	513 922,81	0,42
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 05/04/2024	EUR	1 672 622,00	1 641 946,11	1,35
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2030	EUR	513 500,00	427 196,06	0,35
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.5% 04/07/2044	EUR	930 000,00	860 608,84	0,71
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 3.25% 04/07/2042	EUR	64 565,00	66 953,30	0,05
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 4% 04/01/2037	EUR	66 318,00	75 690,60	0,06
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 4.25% 04/07/2039	EUR	380 000,00	441 851,44	0,36
FINLAND 0.05% 15/09/2028	EUR	137 000,00	120 290,92	0,10
FINNISH GOVERNMENT 0.75% 15/04/2031	EUR	8 000,00	6 690,11	0,01
FINNISH GOVERNMENT 0.0% 15/09/2030	EUR	146 000,00	116 744,52	0,10
FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2036	EUR	96 000,00	62 940,87	0,05
FRANCE 0% 25/11/2029	EUR	610 000,00	503 597,70	0,41
FRANCE 0% 25/11/2030	EUR	1 220 000,00	973 169,60	0,80
FRANCE 0.5% 25/05/2040	EUR	299 247,00	181 011,40	0,15
FRANCE 0.5% 25/05/2072	EUR	705 247,00	220 458,05	0,18
FRANCE 0.5% 25/06/2044	EUR	1 068 129,00	571 647,82	0,47
FRANCE 1.25% 25/05/2034	EUR	230 000,00	186 052,53	0,15
FRANCE 1.5% 25/05/2031	EUR	960 000,00	854 840,50	0,70
FRANCE 1.5% 25/05/2050	EUR	7 386,00	4 576,36	0,00
FRANCE 1.75% 25/06/2039	EUR	188 735,00	147 128,64	0,12
FRANCE 3% 25/05/2033	EUR	610 000,00	596 834,80	0,49
FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	EUR	379 762,00	174 863,09	0,14
FRANCE OAT 25/05/2045	EUR	120 000,00	111 576,30	0,09

## Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FRANCE REPUBLIC 0% 25/02/2027	EUR	300 000,00	269 763,00	0,22
FRENCH REPUBLIC 0% 25/02/2024	EUR	1 160 717,00	1 143 840,17	0,94
FRENCH REPUBLIC 0.25% 25/11/2026	EUR	370 000,00	338 696,88	0,28
FRENCH REPUBLIC 0.5% 25/05/2026	EUR	1 160 000,00	1 083 300,36	0,89
FRENCH REPUBLIC 0.75% 25/05/2052	EUR	134 354,00	63 507,04	0,05
GILT 4.25% 07/12/2046	GBP	200 000,00	212 763,67	0,17
GILT 4.25% 07/12/2049	GBP	100 000,00	105 828,46	0,09
GILT 4.25% S 07/03/2036	GBP	160 000,00	179 139,30	0,15
GILT 4.5% 07/09/2034	GBP	220 000,00	254 111,08	0,21
GILT 4.75% S 07/12/2038	GBP	120 000,00	140 994,39	0,12
GILT 6% 07/12/2028	GBP	600 000,00	758 051,88	0,62
IRISH 0.2% 18/10/2030	EUR	220 000,00	179 697,72	0,15
IRISH GOVT 0.35% 18/10/2032	EUR	370 000,00	288 635,58	0,24
IRISH GOVT 0.55% 22/04/2041	EUR	340 000,00	205 636,92	0,17
ITALIAN REPUBLIC 0.25% 15/03/2028	EUR	970 000,00	820 128,82	0,67
ITALIAN REPUBLIC 0.5% 01/02/2026	EUR	2 520 000,00	2 332 275,07	1,91
ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/03/2037	EUR	165 000,00	102 407,35	0,08
ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/12/2031	EUR	860 000,00	656 194,96	0,54
ITALIAN REPUBLIC 1.65% 01/12/2030	EUR	1 380 000,00	1 154 190,83	0,95
ITALIAN REPUBLIC 3.8% 01/08/2028	EUR	1 420 000,00	1 407 454,92	1,15
ITALIAN REPUBLIC 4.0% 30/04/2035	EUR	931 000,00	880 408,70	0,72
ITALIAN REPUBLIC 4.45% 01/09/2043	EUR	190 000,00	175 286,53	0,14
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/10/2031	EUR	760 474,00	583 260,74	0,48
KINGDOM OF BELGIUM 0.65% 22/06/2071	EUR	151 057,00	51 730,86	0,04
KINGDOM OF BELGIUM 1.25% 22/04/2033	EUR	770 000,00	642 304,04	0,53
KINGDOM OF BELGIUM 1.4% 22/06/2053	EUR	158 417,00	89 454,89	0,07
KINGDOM OF BELGIUM 1.70% 22/06/2050	EUR	39 504,00	25 233,74	0,02
KINGDOM OF DENMARK 0.5% 15/11/2027	DKK	3 770 000,00	460 398,53	0,38
KINGDOM OF DENMARK 0.5% 15/11/2029	DKK	1 000 000,00	116 585,89	0,10
KINGDOM OF NETHERLANDS 0.5% 15/01/2040	EUR	170 000,00	111 410,41	0,09
KINGDOM OF NETHERLANDS 3.75% 15/01/2042	EUR	190 000,00	206 350,46	0,17
KINGDOM OF SPAIN 1% 31/10/2050	EUR	88 000,00	41 915,53	0,03
KINGDOM OF SPAIN 1.4% 30/04/2028	EUR	99 000,00	91 004,48	0,07
KINGDOM OF SPAIN 1.5% 30/04/2027	EUR	174 000,00	163 783,32	0,13
KINGDOM OF SPAIN 1.85% 30/07/2035	EUR	210 000,00	168 332,96	0,14
KINGDOM OF SPAIN 1.9% 31/10/2052	EUR	275 000,00	165 047,43	0,14
KINGDOM OF SPAIN 1.95% 30/07/2030	EUR	200 000,00	180 748,62	0,15
KINGDOM OF SPAIN 2.35% 30/07/2033	EUR	130 000,00	114 525,25	0,09
KINGDOM OF SPAIN 2.55% 31/10/2032	EUR	1 348 000,00	1 250 005,57	1,03
KINGDOM OF SPAIN 3.45% 30/07/2066	EUR	80 000,00	64 023,76	0,05
KINGDOM OF SPAIN 3.55% 31/10/2033	EUR	530 000,00	519 228,22	0,43
KINGDOM OF SPAIN 3.9% 30/07/2039	EUR	530 000,00	510 006,40	0,42
KINGDOM OF SPAIN 5.15% 31/10/2044	EUR	90 000,00	103 754,64	0,09
KINGDOM OF SWEDEN 0.75% 12/05/2028	SEK	2 740 000,00	215 652,47	0,18
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	EUR	320 000,00	131 782,40	0,11

## Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
NETHERLANDS GOVERNMENT 0% 15/07/2030	EUR	340 000,00	277 627,00	0,23
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.25% 15/07/2029	EUR	1 430 000,00	1 223 588,72	1,00
NRW.BANK 0.625% 02/02/2029	EUR	500 000,00	436 055,48	0,36
OAT 4% 25/04/2055	EUR	325 828,00	337 439,09	0,28
PORTUGAL 1% 12/04/2052	EUR	134 000,00	64 894,07	0,05
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2033	EUR	2 128 000,00	1 762 396,50	1,45
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/02/2028	EUR	200 000,00	181 134,66	0,15
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	EUR	190 000,00	97 271,81	0,08
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.85% 30/06/2120	EUR	137 000,00	47 686,89	0,04
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.9% 20/02/2033	EUR	780 000,00	762 773,54	0,63
REPUBLIC OF AUSTRIA 3.15% 20/06/2044	EUR	148 000,00	138 591,18	0,11
REPUBLIC OF BELGIUM 0.10% 22/06/2030	EUR	202 336,00	164 586,46	0,14
REPUBLIC OF BELGIUM 0.4% 22/06/2040	EUR	570 000,00	331 304,34	0,27
REPUBLIC OF FINLAND 0.125% 15/09/2031	EUR	510 000,00	397 408,05	0,33
REPUBLIC OF ITALY 1.45% 15/05/2025	EUR	559 000,00	540 796,56	0,44
REPUBLIC OF ITALY 1.35% 01/04/2030	EUR	1 220 000,00	1 015 483,80	0,83
REPUBLIC OF ITALY 1.5% 30/04/2045	EUR	243 000,00	134 194,00	0,11
REPUBLIC OF ITALY 1.6% 01/06/2026	EUR	830 000,00	786 259,63	0,64
REPUBLIC OF ITALY 1.75% 01/07/2024	EUR	580 000,00	573 260,46	0,47
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2050	EUR	210 000,00	131 427,21	0,11
REPUBLIC OF ITALY 2.95% 01/09/2038	EUR	128 000,00	101 549,24	0,08
REPUBLIC OF ITALY 3.1% 01/03/2040	EUR	79 000,00	62 474,41	0,05
REPUBLIC OF ITALY 3.35% 01/03/2035	EUR	80 000,00	69 941,20	0,06
REPUBLIC OF ITALY 3.5% 01/03/2030	EUR	428 000,00	410 005,56	0,34
REPUBLIC OF POLAND 2.75% 25/10/2029	PLN	680 000,00	131 489,10	0,11
REPUBLIC OF PORTUGAL 1.15% 11/04/2042	EUR	129 331,00	81 402,05	0,07
REPUBLIC OF PORTUGAL 2.875% 15/10/2025	EUR	280 000,00	286 046,54	0,23
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/02/2045	EUR	8 268,00	8 439,03	0,01
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/04/2037	EUR	12 204,00	12 639,26	0,01
SPAIN 1% 30/07/2042	EUR	766 000,00	442 476,80	0,36
SPANISH GOVERNMENT 0.85% 30/07/2037	EUR	615 000,00	403 814,88	0,33
UK 3.5% 22/07/2068	GBP	260 000,00	234 089,27	0,19
UK TREASURY 1.25% 22/10/2041	GBP	220 000,00	147 110,59	0,12
UK TSY 0.125% 30/01/2026	GBP	1 620 000,00	1 691 984,11	1,39
UK TSY 0.5% 22/10/2061	GBP	160 000,00	50 279,28	0,04
UNITED KINGDOM 1.25% 31/07/2051	GBP	270 000,00	141 419,71	0,12
UNITED KINGDOM 3.5% 22/01/2045	GBP	580 000,00	549 674,59	0,45
UNITED KINGDOM GILT 0.625% 07/06/2025	GBP	1 180 000,00	1 275 850,10	1,05
UNITED KINGDOM GILT 1.625% 22/10/2054	GBP	360 000,00	204 971,33	0,17
UNITED KINGDOM GILT 1.75% 07/09/2037	GBP	1 080 000,00	875 258,10	0,72
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 1.5% 22/07/2047	GBP	490 000,00	299 143,35	0,25
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 1.75% 22/07/2057	GBP	600 000,00	345 345,11	0,28
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 0.875% 22/10/2029	GBP	610 000,00	580 074,45	0,48
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 1.625% 22/10/2071	GBP	90 000,00	45 473,86	0,04
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 1.75% 22/01/2049	GBP	620 000,00	394 632,73	0,32

## Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHE 0.375% 22/10/2030	GBP	1 200 000,00	1 058 100,52	0,87
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN NOTHERN IS 3.25% 22/01/2044	GBP	110 000,00	101 006,06	0,08
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN NOTHERN IS 3.75% 22/07/2052	GBP	300 000,00	287 949,15	0,24
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN NOTHERN ISLND 12/07/2040	GBP	90 000,00	98 451,75	0,08
UNITED KINGDOM TREASURY 0.625% 22/10/2050	GBP	400 000,00	170 787,86	0,14
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Titres de créances</b>			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>37 394 875,58</b>	<b>30,68</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			37 394 875,58	30,68
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI MSCI SWITZERLAND ETF	EUR	114 606,00	1 147 206,06	0,94
AVIVA AMERIQUE	EUR	38 225,45	22 303 021,06	18,30
AVIVA INVESTORS EURO CREDIT BONDS	EUR	1 769,00	2 278 472,00	1,87
AVIVA INVESTORS JAPON	EUR	101,6854	1 931 428,76	1,58
AVIVA INVESTORS SICAV GLBL HIGH YIELD BOND FUND	EUR	0,004	2,94	0,00
ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF	EUR	51 932,00	381 077,02	0,31
ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	EUR	159 670,00	1 107 630,79	0,91
ISHARES PLC - ISHARES CORE FTSE 100 UCITS ETF	EUR	211 254,00	1 811 503,05	1,49
OFI INVEST ASIE	EUR	4 493,00	1 066 817,92	0,88
OFI INVEST INFLATION EURO R	EUR	1 234,00	1 784 512,08	1,46
OFI INVEST ISR SMALL & MID CAPS EURO I	EUR	50,00	1 032 744,50	0,85
OFI INVEST YIELD CURVE ABSOLUTE RETURN R	EUR	2 393,00	2 550 459,40	2,09
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-

## Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Autres opérations temporaires			-	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>			-	-
<b>Contrats financiers</b>			<b>-0,02</b>	<b>-</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-0,02	-
Appel marge EUR G1	EUR	4 869,98	4 869,98	0,00
Appel marge GBP G1	GBP	5 220,00	6 017,98	0,00
Appel marge USD G1	USD	153 982,44	145 437,96	0,12
EURO BUND 1223	EUR	18,00	-11 610,00	-0,01
EURO BUND 1223	EUR	4,00	-10 880,00	-0,01
EURO BUXL 1223	EUR	4,00	-28 640,00	-0,02
EURO STOXX 50 1223	EUR	100,00	-81 500,00	-0,07
EURO-BTP FU 1223	EUR	-23,00	127 760,00	0,10
LONG GILT 1223	GBP	13,00	-6 017,98	0,00
S&P 500 EMI 1223	USD	18,00	-157 834,65	-0,13
US 10 YR NO 1223	USD	-7,00	12 396,69	0,01
Autres opérations			-	-
<b>Autres instruments financiers</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Créances</b>			<b>3 972 297,26</b>	<b>3,26</b>
<b>Dettes</b>			<b>-3 400 610,76</b>	<b>-2,79</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>-754 779,94</b>	<b>-0,62</b>
<b>ACTIF NET</b>			<b>121 905 758,13</b>	<b>100,00</b>



**OFI INVEST PATRIMOINE**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice  
clos le 30 septembre 2024)**



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos  
le 30 septembre 2024**

**OFI INVEST PATRIMOINE**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT  
22, rue Vernier  
75017 PARIS

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la SICAV dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE  
GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

**CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.01.21 10:14:43 +0100

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

**OFI INVEST PATRIMOINE**

Société d'Investissement à Capital Variable  
Siège social : 22, rue Vernier - 75017 PARIS  
343 163 614 RCS Paris

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2025 A 10h30**

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation des comptes de l'exercice ;
- Conventions visées par l'article L.225-38 du Code de commerce ;
- Rémunérations allouées ;
- Affectation des sommes distribuables de l'exercice ;
- Pouvoirs pour les formalités légales ;



## **OFI INVEST PATRIMOINE**

Société d'Investissement à Capital Variable  
Siège social : 22, rue Vernier - 75017 PARIS  
343 163 614 RCS Paris

### **TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS PRESENTEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2025**

#### **Première résolution**

##### **Approbation des comptes de l'exercice**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes approuve lesdits rapports et comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

#### **Deuxième résolution**

##### **Conventions visées par l'article L.225-38 du Code de commerce**

L'assemblée générale prend acte de ce qu'aucune convention visée par l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

#### **Troisième résolution**

##### **Rémunérations allouées**

L'assemblée générale décide de ne pas allouer de rémunération au conseil d'administration pour l'exercice 2023-2024.

#### **Quatrième résolution**

##### **Résultats et affectation des sommes distribuables**

De l'examen des comptes, il ressort un résultat net de l'exercice 2023-2024 de **17 667 540,99 €**.

Les **sommes distribuables** au titre du revenu net pour l'exercice clos s'élèvent à : **870 764,43€**.

Les **sommes distribuables** au titre des plus ou moins-values réalisées s'élèvent à : **27 902 655,44€**.

L'assemblée générale approuve l'affectation des sommes distribuables telle que proposée par le conseil d'administration conformément à l'article 27 des Statuts « affectation des sommes distribuables ».

##### **Quote-part des sommes distribuables afférentes aux revenus nets :**

- Distribution de la somme de **864 440,96 euros**, soit 0,64 euros par action
- Report à nouveau de la somme de **6 323,47 euros**

Quote-part des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

- Distribution de la somme de **432 220,48 euros**, soit 0,32 euros par action
- Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes de **27 470 434,96 euros**

L'assemblée Générale, constate qu'un acompte de 0,96 euros, représentant l'intégralité du revenu distribué au titre de l'exercice clos, a été mis en paiement le 10 décembre 2024, sur décision du Conseil d'Administration réuni le 25 novembre 2024.

L'assemblée Générale donne expressément acte au Conseil d'Administration de ce que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il lui a été rappelé que les dividendes versés au cours des trois derniers exercices sont les suivants :

<b>En Euros</b>	<b>Dividende net au titre du Résultat Net</b>	<b>Dividende net au titre des Plus- Values Nettes</b>	<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur</b>	<b>Revenu global</b>
2020-2021	0,30	-	0,04	
2021-2022	0,36	-	-	
2022-2023	0,49			

**Cinquième résolution**

**Pouvoirs**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente assemblée et du procès-verbal de celle-ci pour l'accomplissement des formalités légales.